

# Les ménages isérois face à la crise ?

## Résultats de l'enquête quantitative Rapport exhaustif

Septembre 2010



Une enquête de l'Observatoire de la Vie Familiale



## Deuxième partie

### **Les habitudes de consommation, les dépenses liées aux enfants, l'alimentation, les loisirs, la culture, les vacances, la santé, les transports, le logement**

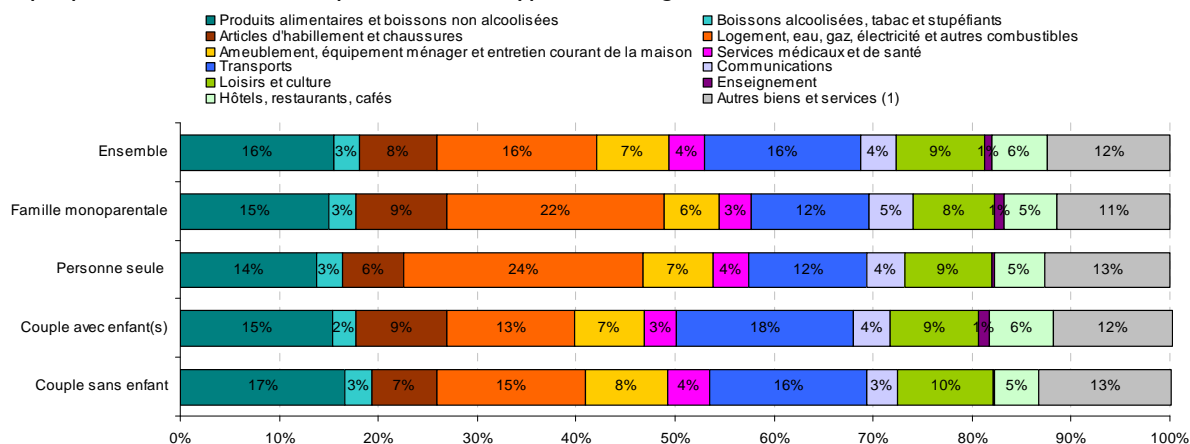
## 2.1. Les budgets des ménages

Avant d'entrer plus en détail dans l'analyse des comportements de consommation des ménages isérois et de leurs éventuelles modifications au cours des douze derniers mois, il semble intéressant de faire un rapide rappel concernant le budget des ménages.

L'Insee réalise régulièrement une enquête « Budget de famille ». La dernière enquête date de 2006 et précise la répartition des diverses dépenses quotidiennes et ses variations en fonction de la situation familiale.

Pour l'ensemble des ménages, « Logement », « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « Transports » sont les postes budgétaires les plus importants : ils représentent 16% du budget chacun. Néanmoins, on se rend compte que cette répartition varie : quand on est seul avec ou sans enfant(s) c'est le logement qui est le poste le plus important, quand on est un couple avec enfant(s) le poste transport est le plus important et quand on est un couple sans enfant le poste des produits alimentaires est le plus important.

Graphique 52. Structure des dépenses selon le type de ménage



Population étudiée : ménages, France métropolitaine.

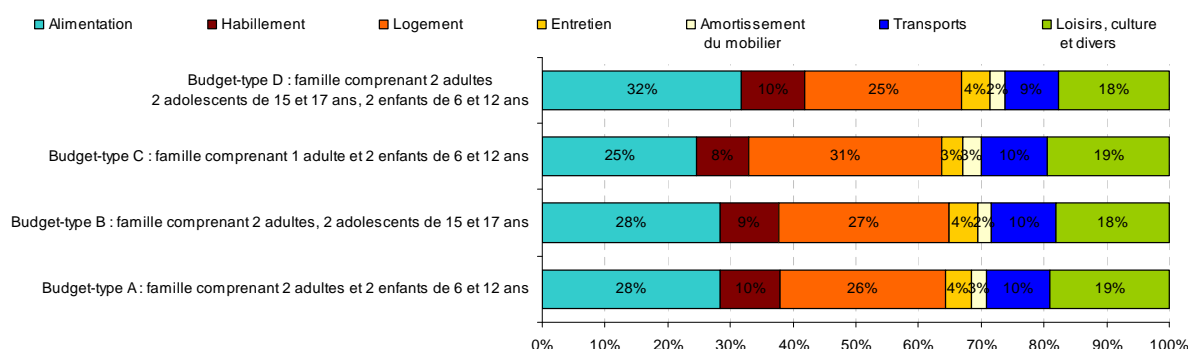
Lecture du graphique : dans une famille monoparentale, 22% de l'ensemble des dépenses du ménage correspond au poste « Logement ».

(Source : Insee, enquête budget de famille 2006)

L'Union Nationale des Associations Familiales (Unaf) calcule chaque mois des budgets-types dont l'objet est de permettre d'évaluer le montant des dépenses de subsistance pour des familles de référence. Ces budgets ne décrivent pas ce que dépensent effectivement les familles mais déterminent le niveau des dépenses estimé nécessaire pour qu'une famille, de la composition envisagée, vive sans privation. Le budget-type considère les besoins d'une famille moyenne, tels que les enquêtes statistiques nous permettent de les connaître.

Pour l'année 2009, les postes budgétaires prioritaires d'un couple avec deux enfants sont l'alimentation et le logement, puis les loisirs, la culture et divers. Pour une famille monoparentale, la part du logement est là-aussi plus importante que la part alimentation, c'est le contraire pour un couple avec quatre enfants.

Graphique 53. Budget-type (moyenne annuelle 2009) selon la composition du ménage



Population étudiée : familles avec enfant(s).

Lecture du graphique : pour une famille comprenant un adulte et deux enfants de 6 et 12 ans, le logement représente 31% des dépenses nécessaires.

Ces données étant des moyennes annuelles pour l'ensemble de la population française, on va maintenant observer de plus près ce qu'ont vécu les ménages isérois au cours des douze derniers mois.

## 2.2. Les habitudes de consommation : modifiées, réduites depuis plus d'un an

### 2.2.1. Des effets ressentis par tous

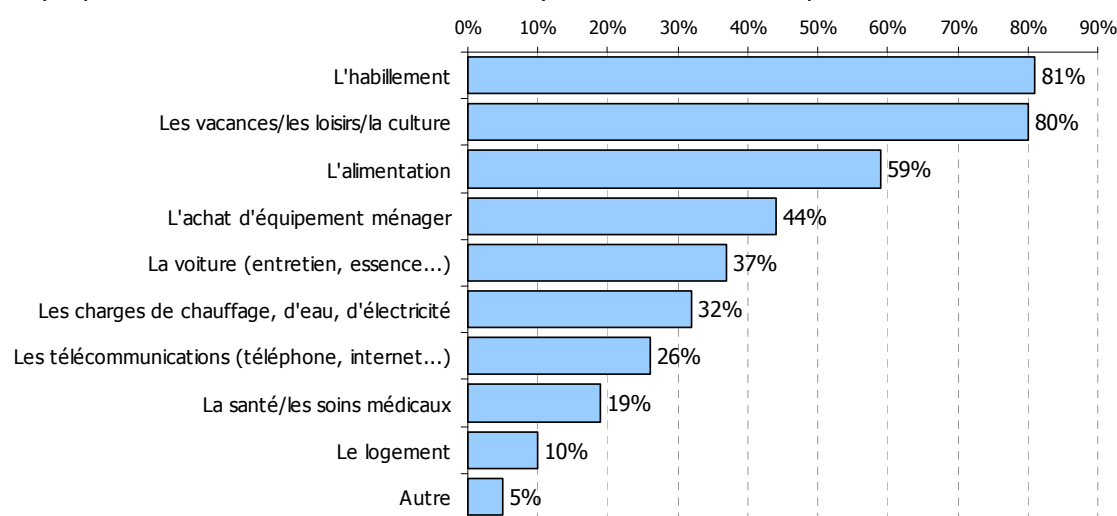
Les effets de la crise sont ressentis par presque tous : 82% des ménages ont été contraints de réduire certains postes de consommation pour des raisons financières au cours des douze derniers mois.

Ces restrictions sont généralisées, plusieurs postes de consommation sont affectés simultanément. Plus de la moitié des ménages, 54%, a réduit ses dépenses sur au moins quatre postes différents.

### 2.2.2. Habillement et loisirs plus affectés

81% des ménages qui ont été contraints de réduire leur consommation citent l'habillement et 80% les vacances/loisirs/culture. Dans une moindre mesure, les ménages contraints de réduire leur consommation, ont limité les dépenses d'alimentation (59%), d'équipement ménager (44%), de voiture (37%), les charges liées au logement (chauffage, eau, électricité, 32%) et les télécommunications (26%). En revanche, la santé/les soins médicaux et le logement sont plus rarement touchés, respectivement 19% et 10%. La santé reste un poste de dépenses prioritaire, comme l'ont exprimé les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête qualitative. La marge de manœuvre pour maîtriser les dépenses de logement est plus limitée, certaines charges restent incompressibles.

Graphique 54. Les domaines de consommation ayant subi une réduction pour raisons financières



Population étudiée : ménages ayant répondu avoir été contraint.

Lecture du graphique : 59% des ménages déclarent avoir réduit leurs dépenses d'alimentation.

A titre d'éclairage, un extrait de l'étude du Crédoc « Les conséquences de la crise auprès des ménages et plus particulièrement des plus pauvres » : « Les postes les plus touchés par les restrictions actuelles sont globalement les vacances et les loisirs (85% des ménages qui se restreignent, pauvres ou non, citent ce poste), l'habillement (autour de 80%) et l'achat d'équipement ménager (autour de 67%). Pas de différence significative sur ces points. A noter : les ménages pauvres qui se restreignent le font significativement plus sur les soins médicaux, l'alimentation, le logement et les dépenses pour les enfants, ainsi que sur le téléphone. Si l'on rapporte ces données à l'ensemble des ménages interrogés, on constate que plus de la moitié des ménages français se restreignent aujourd'hui sur les vacances et les loisirs. Quant aux ménages pauvres, plus de la moitié se restreignent sur l'alimentation et près du quart sur les soins médicaux ».

Tableau 5. Répartition des domaines de restrictions : comparaison des ménages français en général et ménages en situation de pauvreté ; éclairage sur les ménages isérois

Sur quels postes de dépenses vous imposez-vous des restrictions ?	Ménages français en général (Mfr) qui se restreignent	Ménages en situation de pauvreté (Msp) qui se restreignent	Ménages de l'échantillon qui ont des contraintes de réduire leur consommation	Rapporté aux Mfr dans leur ensemble	Rapporté aux Msp dans leur ensemble	Rapporté à l'ensemble de l'échantillon
Les soins médicaux	18%	31%	19%	11%	24%	15%
La voiture (entretien et essence)	54%	54%	37%	33%	41%	30%
L'achat d'équipement ménager	67%	68%	44%	41%	52%	36%
L'alimentation	57%	66%	58%	35%	51%	47%
Les vacances et les loisirs	85%	85%	80%	52%	65%	65%
L'habillement	79%	81%	81%	48%	62%	66%
Les dépenses pour les enfants	26%	38%		16%	29%	
Le téléphone (portable compris)	55%	69%	26%	34%	53%	21%
Un autre poste de dépenses	20%	18%	5%	12%	14%	4%
Le logement	25%	38%	10%	15%	29%	8%

Population étudiée : échantillon(s) ayant répondu avoir été contraint de réduire leurs dépenses.

Lecture du tableau : 85% des ménages français en général citent les vacances et loisirs comme dépenses pour lesquelles ils s'imposent des restrictions, c'est le cas de 85% des ménages en situation de pauvreté et 80% des ménages isérois.

La nature des restrictions budgétaires varie significativement selon les niveaux de vie. Les ménages ayant un faible niveau de revenu (ressources mensuelles inférieures à 1000 euros pour l'ensemble du ménage) se restreignent davantage sur des dépenses telles que la santé, le logement, tandis que ceux se situant dans des tranches de revenus moyens ciblent plus souvent le poste des loisirs.

Tableau 6. Postes de consommation ayant subi des restrictions selon le niveau de revenu du ménage

	Moins de 1000 euros	De 1000 à 2000 euros	De 2000 à 3000 euros	Plus de 3000 euros	Ensemble
L'alimentation	75%	55%	54%	44%	59%
La santé/les soins médicaux	32%	17%	10%	4%	19%
L'habillement	85%	83%	81%	71%	81%
Les vacances/les loisirs/la culture	78%	81%	87%	74%	80%
Les télécommunications	39%	21%	22%	20%	26%
La voiture	41%	37%	36%	33%	37%
Le logement	16%	8%	5%	3%	10%
Les charges de chauffage, d'eau, d'électricité	45%	28%	25%	22%	32%
L'achat d'équipement ménager	49%	46%	44%	43%	44%

Population étudiée : ménages de l'échantillon ayant répondu avoir été contraints de réduire leurs dépenses.

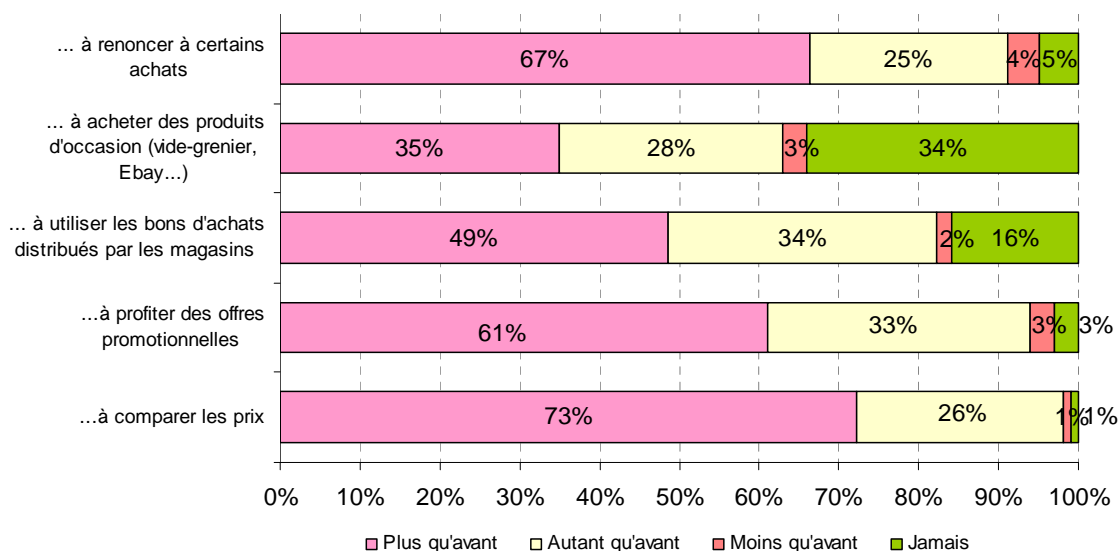
Lecture du tableau : 75% des ménages dont les ressources sont inférieures à 1000€ ont réduit leurs dépenses liées à l'alimentation.

### 2.2.3. L'adaptation des comportements de consommation

Pour maîtriser leurs dépenses de consommation, de nombreux ménages ont dû adapter leurs habitudes de consommation. Ainsi, au cours des douze derniers mois, 73% des ménages interrogés déclarent avoir eu tendance à comparer les prix plus qu'avant, 67% à renoncer à certains achats, 61% à profiter des offres promotionnelles, 49% à profiter des bons d'achats distribués dans les magasins, 35% à acheter des produits d'occasion dans les vide-greniers par exemple.

Graphique 55. Les tendances des douze derniers mois concernant les habitudes de consommation

**Au cours des douze derniers mois, concernant vos habitudes de consommation, vous avez eu tendance...**



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 67% des ménages de l'échantillon ayant répondu déclarent avoir renoncé à certains achats.

On remarque qu'entre un quart et un tiers des ménages isérois avait déjà adopté de telles habitudes de consommation avant la crise économique.

A titre d'éclairage, un extrait de l'étude du Crédoc « Les conséquences de la crise auprès des ménages et plus particulièrement des plus pauvres » : « *Plus de la moitié des ménages interrogés, pauvres ou non, comparent plus les prix que d'habitude, et près de 40% profitent plus que d'habitude des offres promotionnelles. Les ménages pauvres sont beaucoup plus nombreux à ne pas faire d'achat sur un coup de tête (49% contre 38% des ménages français en général) et à privilégier plus que d'habitude les magasins discounts (44% contre 29%)* ».

Tableau 7. Vigilance quant à la consommation : comparaison des ménages français en général et ménages en situation de pauvreté ; éclairage sur les ménages isérois

Globalement, est-ce que vous...		Ménages français en général	Ménages en situation de pauvreté	Ménages de l'échantillon
comparez les prix entre commerces ?	plus que d'habitude	50%	55%	72%
	autant que d'habitude	40%	33%	26%
	moins que d'habitude	1%	3%	1%
	ne fait pas	9%	9%	1%
	nsp	0%	0%	0
profitez des offres promotionnelles ?	plus que d'habitude	37%	40%	61%
	autant que d'habitude	41%	31%	33%
	moins que d'habitude	8%	12%	3%
	ne fait pas	14%	17%	3%
	nsp	0%	0%	0
utilisez les bons d'achat distribués par les magasins ?	plus que d'habitude	18%	23%	48%
	autant que d'habitude	48%	37%	34%
	moins que d'habitude	5%	9%	2%
	ne fait pas	27%	31%	16%
	nsp	1%	0%	0
privilégiez les achats dans les magasins discounts ?	plus que d'habitude	29%	44%	
	autant que d'habitude	41%	32%	
	moins que d'habitude	5%	6%	
	ne fait pas	24%	17%	
	nsp	1%	1%	

à noter que 68% des ménages ayant modifié leurs habitudes alimentaires choisissent des magasins moins chers, type hard discount

Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du tableau : 50% des ménages français en général comparent plus que d'habitude les prix entre commerces, c'est le cas de 55% des ménages en situation de pauvreté et 72% des ménages isérois.

Ces constats font écho aux propos des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête qualitative.

**Gabrielle** : « Les vêtements pour les gones, je fais toujours attention à acheter les promotions, dans des enseignes où si on achète cinq articles, on a 50% »

**Corinne** : « j'ai deux enfants, un fils de 21 ans et une fille de 16 ans, ben ils ont besoin de s'habiller, quand on n'a pas d'autre choix, quand on est obligé, je le fais... mais y a des moments où je peux pas, où je le fais pas, c'est en conséquence des revenus ».

**Julie** : « j'achète sur Internet, des choses par exemple pour les enfants, parce que je me dis que ça sert à rien d'acheter neuf c'est pas utilisé longtemps et puis vu les prix appliqués dans les magasins, j'achète sur des sites Internet ».

En outre, l'OVF a voulu davantage connaître les comportements des familles en ce qui concerne les dépenses liées aux enfants.

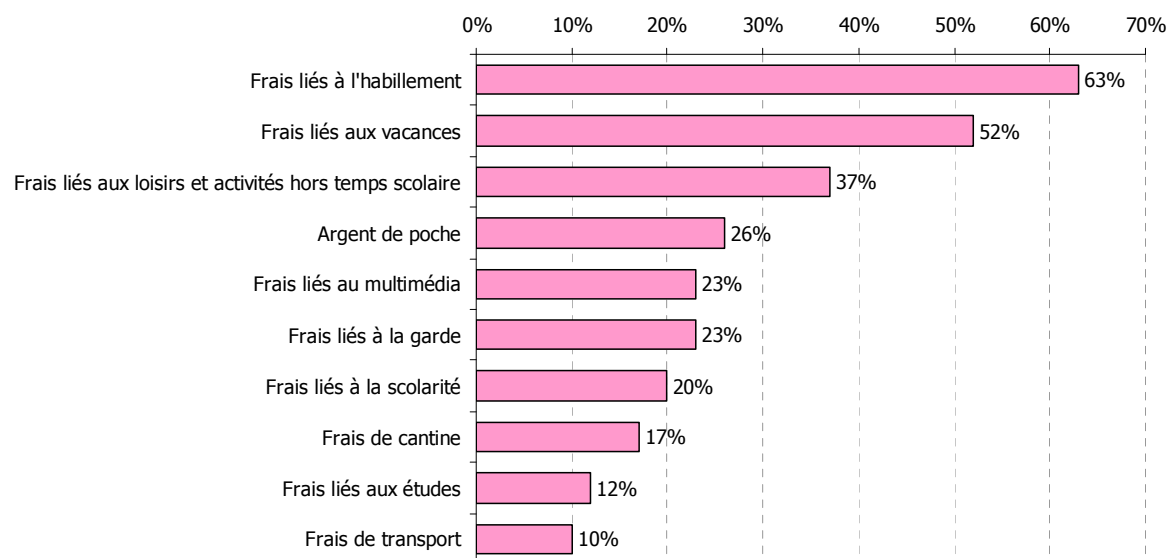


## 2.2.4. Des restrictions concernant les dépenses liées aux enfants

La moitié des familles iséroises interrogées affirme « avoir réduit les frais liés aux vacances » et une famille sur trois « les frais liés aux loisirs et activités hors temps scolaire ».

Deux familles sur trois affirment avoir été contraintes de réduire les frais liés à l'habillement.

Graphique 56. Les domaines de consommation liés aux enfants ayant subi des restrictions

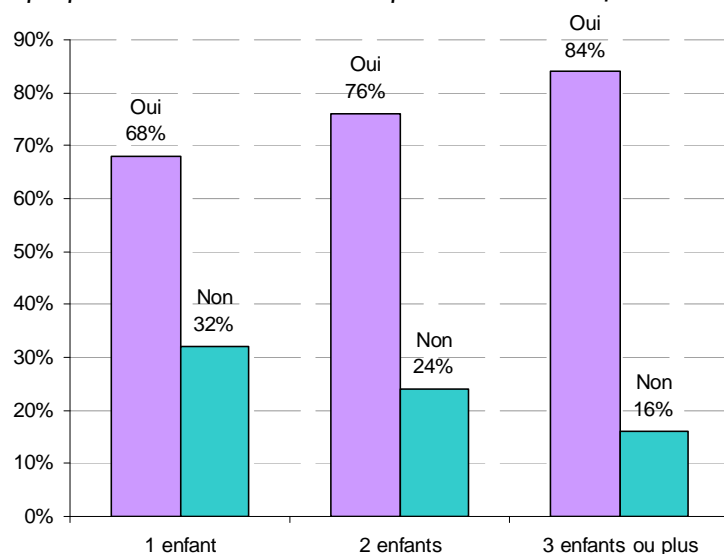


Population étudiée : ménages avec enfants.

Lecture du graphique : 63% des ménages avec enfant(s) ayant répondu affirment avoir réduit leurs habitudes de consommation liées aux frais d'habillement.

Les familles nombreuses ont davantage été contraintes de modifier les habitudes liées aux enfants. Si 68% des familles ayant un seul enfant ont dû restreindre certaines dépenses, c'est le cas de 76% des familles composées de deux enfants et 84% des familles nombreuses.

Graphique 57. Restrictions sur les dépenses liées aux enfants selon le nombre d'enfants des familles



Population étudiée : ménages avec enfant(s).

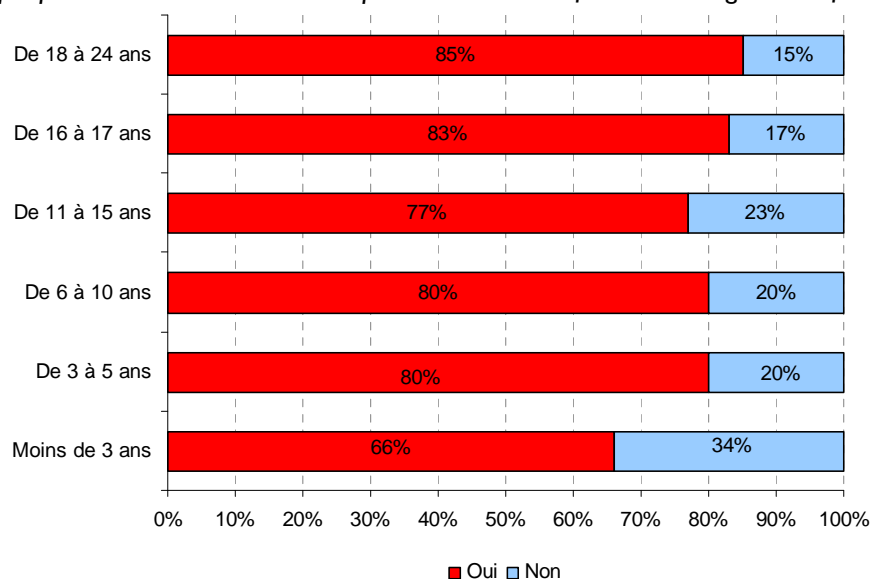
Lecture du graphique : 84% des ménages avec trois enfants ou plus ayant répondu affirment avoir réduit les dépenses liées aux enfants.

L'âge des enfants influence également significativement les modifications des habitudes de consommation. Les ménages ayant des enfants en bas âge sont moins concernés que ceux ayant des enfants plus grands, et particulièrement lorsqu'ils sont en âge de poursuivre des études supérieures (66% des ménages ayant des enfants de moins de 3 ans ont changé leurs habitudes, contre 85% des ménages ayant des enfants de 18 ans ou plus).

Cela rejoint les remarques faites par les ménages interrogés dans le cadre de l'enquête qualitative, et celles des ménages ayant répondu à la dernière question (ouverte) du questionnaire.

Verbatim
"Je ne crains rien pour mon travail et celui de mon mari, par contre je vais faire encore plus attention, car ma fille ainée fait des études supérieures et donc nous payons son logement (500€/mois) et elle aura 21 ans en 2011 donc mes allocations familiales vont baisser (400€/mois), ma dernière fille ayant des difficultés scolaires due à une dyslexie, va aller en septembre 2010 en lycée agricole et malheureusement, le plus près de la maison est privé, donc payant (143€/mois), je perds aussi une allocation pour 3 enfants à mon travail car ma fille ainée aura 20 ans en 2010 (100€/mois)."
"Il est de plus en plus dur de faire face aux dépenses mensuelles, car le coût de la vie augmente, mais pas les salaires ; n'ayant retrouvé qu'un travail à mi-temps, nos revenus ont baissé, mais malheureusement pas les charges ; nos enfants vont arriver dans les grandes études et nous sommes inquiets de ne pas pouvoir leur payer les écoles ou les loyers ou autres frais engendrés par un tel changement de situation scolaire."
"J'ai passé une année extrêmement difficile avec ma maladie invalidante, le non accès à un poste aménagé dans l'hôpital où je travaille, après un arrêt maladie de 3 mois, je n'avais plus qu'un demi-salaire et il a fallu attendre encore 3 mois avant de passer en longue maladie puis 2 mois après, mon employeur m'a proposé un poste adapté !!! mais j'ai une perte salariale de 300 euros mensuels, c'est énorme, nous vivons donc à 4 sur 2 SMIC, tout est compté, calculé, échelonné, c'est inconfortable, pas de place aux surprises, aux coups de coeur, aux envies basiques ; avec l'entrée au collège de notre aîné en septembre, ça va encore allonger les dépenses, jusqu'ici toutes les fournitures scolaires et les manuels étaient à la charge de la mairie ; de plus nous avons dû faire face à des dépenses considérables pour réparer les deux voitures et ce n'est pas terminé !!!"
"Difficile d'épargner en ce moment ; études des enfants de plus en plus chères et lorsqu'on a des salaires corrects, on n'a pas d'aide pour eux ; projet : achat d'un second véhicule moins énergivore."
"Ayant deux salaires "corrects" et ne pouvant que très peu épargner, nous avons peur de ne pas pouvoir payer de longues études à nos enfants."
"Le fait que mon fils entre en études supérieures à la rentrée prochaine va entraîner des coûts supplémentaires que nous compenserons par la reprise à temps plein de mon travail."
"Risque de perte d'emploi plus présent pour les salariés du privé. Dégradation du niveau de vie, par rapport à des conditions de travail qui ne s'améliorent pas. Difficultés à financer les études futures de nos enfants."
"Nous ne voyons pas l'avenir d'un bon oeil pour nos enfants. L'an prochain l'aîné partira pour ses études, il faudra payer un loyer, les repas, les transports... nous n'avons droit à aucune aide et nous avons un ado en 5ème. Nos salaires ne bougent pas. Je pense que nous avons mangé notre "pain blanc" et que les années à venir seront plus difficiles pour nous, mais tant que l'on a du travail on n'a pas à se plaindre, on réduira nos dépenses. Nous avons une épargne pour les études mais suffira-t-elle ?"
"Je pense que l'on s'en sortira de moins en moins. En ce qui concerne les enfants, les études nous coûtent de plus en plus cher et nous avons beaucoup moins d'aide. En ce qui concerne les projets, nous n'en faisons plus. On essaie de vivre au jour le jour."
"Famille dont les deux parents travaillent me semble une situation actuellement satisfaisante. Cependant, les dépenses alimentaires, les charges du logement (gaz, impôts) sont en augmentations constantes, et les enfants sont en études supérieures ce qui nécessite d'être attentif aux dépenses du foyer. A partir de 18 ans, les enfants ne bénéficient plus des transports à tarif réduit. Dommage. Par ailleurs, plus droit aux allocations familiales."

Graphique 58. Restrictions sur les dépenses liées aux enfants selon l'âge des enfants

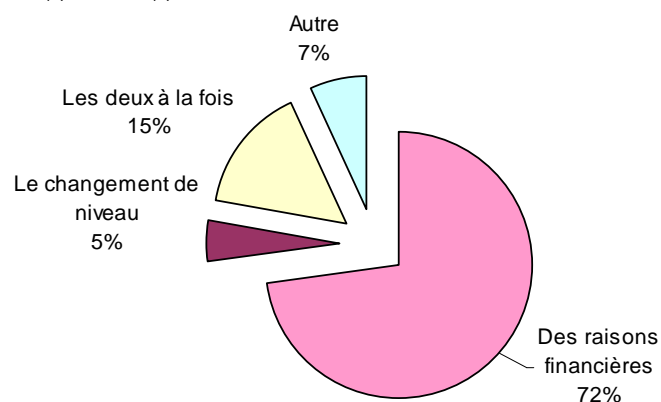


Population étudiée : ménages ayant des enfant(s).

Lecture du graphique : 85% des ménages ayant des enfants de 18 à 24 ans et ayant répondu affirmatif avoir réduit les dépenses liées à leurs enfants.

Ces changements sont motivés par des aspects financiers (72%), parfois couplés au changement de niveau scolaire des enfants qui augmente certains frais (15%).

Graphique 59. Les raisons ayant poussé les familles à changer leurs habitudes de consommation liées à leur(s) enfant(s)



Population étudiée : ménages avec enfant(s).

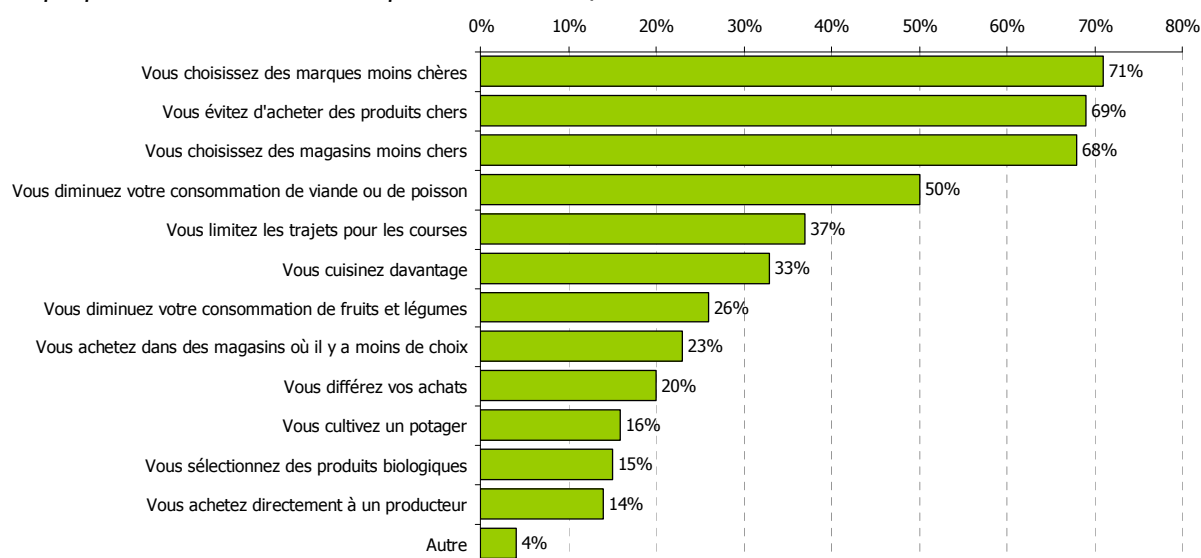
Lecture du graphique : 72% des ménages ayant répondu précisent que ce sont des raisons financières qui les ont poussés à modifier leurs habitudes.

## 2.3. L'alimentation, objet de modifications

### 2.3.1. La recherche de la diminution des dépenses

81% des ménages isérois affirment avoir apporté des changements à leurs habitudes concernant les dépenses alimentaires au cours des douze derniers mois.

Graphique 60. Les manières correspondant aux modifications des habitudes concernant l'alimentation



Population étudiée : ménages de l'échantillon ayant répondu avoir modifié leurs habitudes concernant l'alimentation.  
Lecture du graphique : 71% des ménages ayant répondu avoir modifié leurs habitudes concernant l'alimentation, précisent qu'ils choisissent des marques moins chères.

A titre d'éclairage, un extrait de l'étude du Crédoc « Les conséquences de la crise auprès des ménages et plus particulièrement des plus pauvres » : « *Les changements d'habitudes se traduisent surtout par le fait d'éviter certains produits trop chers (un peu moins de 90% des ménages concernés, pauvres ou non, cite cet élément), devant le fait de choisir des marques et des magasins moins chers (autour de 85%), puis le fait de manger moins souvent à l'extérieur (entre 75 et 80%). Pas de différence significative sur ces points. A noter : les ménages pauvres ont beaucoup plus tendance à diminuer leur consommation de viande, de poisson, de fruits et de légumes, ou encore à sauter des repas. Si l'on rapporte ces données à l'ensemble des ménages interrogés, on constate que près de la moitié des ménages français évitent certains produits trop chers et choisissent des marques et magasins moins chers. Quant aux ménages pauvres, plus de la moitié ont diminué leur consommation de viande et de poisson au cours des derniers mois et que près du quart admettent sauter des repas* ».

Tableau 8. Aspects des changements d'habitudes (si constatés depuis 3 mois ou 1 an) : comparaison des ménages français en général et ménages en situation de pauvreté ; éclairage sur les ménages isérois

Concrètement, avez-vous eu tendance à...	Ménages français en général (Mfr) qui ont changé leurs habitudes	Rapporté aux Mfr dans leur ensemble	Ménages en situation de pauvreté (Msp) qui ont changé leurs habitudes	Rapporté aux Msp dans leur ensemble	Ménages de l'échantillon qui ont changé leurs habitudes	Rapporté à l'ensemble des ménages de l'échantillon
diminuer votre consommation de viande ou de poisson	66%	36%	77%	54%	50%	41%
diminuer votre consommation de fruits et légumes	41%	22%	56%	39%	26%	21%
éviter certains produits trop chers (fromage, biscuits...)	88%	48%	89%	63%		
diminuer globalement les portions de vos repas	24%	13%	33%	23%		
manger moins souvent à l'extérieur	80%	43%	75%	53%		
sauter des repas	18%	10%	31%	22%		
choisir des magasins moins chers	84%	46%	88%	63%	69%	56%
choisir des marques moins chères	89%	48%	91%	65%	68%	56%

Population étudiée : échantillon(s) ayant répondu avoir été contraint de changer leurs habitudes.

Lecture du tableau : 66% des ménages français en général ont eu tendance à diminuer leur consommation de viande ou de poisson, c'est le cas de 77% des ménages en situation de pauvreté et 50% des ménages isérois.

Ces modifications de comportements sont multiples et variées, mais se traduisent essentiellement par le fait de rechercher la diminution des dépenses en privilégiant des marques et des magasins moins chers (respectivement 71% et 68% des ménages ayant déclaré avoir modifié leurs habitudes concernant l'alimentation), en évitant l'achat de produits jugés onéreux (69%).

Dans l'enquête qualitative, on a souligné que les personnes interrogées choisissaient, pour adapter leur comportement, de « faire attention » voire de « changer leurs habitudes de consommer » et cela se traduisait par :

- ...calculer ; Valérie « je pense, c'est surtout sur l'alimentaire en fait, c'est vrai qu'on fait plus attention au prix de ce qu'on achète, à la quantité [...] c'est vrai qu'on essaie de calculer, alors qu'avant non, je peux pas dire que je faisais pas attention, mais euh... y avait moins de calcul, moins de recherche des promotions... oui voilà, je remplissais mon caddie et ça faisait pour ma semaine, tandis que là maintenant on fait attention »,

- ...comparer les prix ; Pierre : « je fais Carrefour, Leclerc et Géant, je fais les trois magasins et je compare les prix. [...] Là, les bananes, 0,79€ à Lidl et 1,5€ à Carrefour. A Carrefour, le kilo de porc en barquette 2 euros 20, ailleurs c'est trois, quatre euros. Alors, déjà rien qu'en faisant ses courses intelligemment, alors là on économise »,

- ...faire attention aux promotions ; Valérie « fonctionne bien avec les bons de réduction que je découpe... Ah oui je calcule bien... Ouais, et je prends toujours les fruits en promotion »,

- ...limiter le gaspillage ; Julie : « faire moins de perte possible, on va dire, parce qu'avant on avait tendance à jeter et à faire beaucoup de perte et surtout avec les enfants en terme de nourriture... maintenant c'est vrai que quand je fais les courses, oui, pour tout ce qui est alimentaire, la viande je vais dans les commerces locaux, fruits et légumes pareil »,

- ...recourir aux magasins discount ; Valérie : « j'ai changé ma façon de faire les courses. [...] je fais plus Lidl qu'avant, un peu Ed de temps en temps. Plus, parce que je vois la différence par rapport aux supermarchés. [...] À Lidl, y a moins de choix, mais dans les grandes surfaces on est plus tenté aussi, donc j'achète des trucs que j'achèterais pas »,

- ...changer de gamme de produits ; Stéphanie : « C'est flagrant, parce que moi je suis plus pour les produits bio, le lait bio etc... ça j'y tenais, et c'est un petit peu je dirais, une histoire de famille, on a un petit peu baigné là-dedans. Donc, j'allais dans les magasins spécialisés, jusqu'au jour où je me suis rendue compte que, j'avais pas les moyens pour d'acheter des produits comme ça »,

- ...limiter l'achat de produits chers ; Gabrielle : « Alors au niveau alimentaire, c'est extraordinaire si j'arrive à acheter des plats cuisinés, mais par principe déjà, pour l'écologie, c'est tout individuel et c'est pas sain et puis c'est trop cher aussi, donc voilà, à cause de ça, je cuisine beaucoup »,

- ...recupérer des produits frais et cultiver son jardin ; Catherine : « si je travaille pas, faire un jardin ou je sais pas, mais pour le moment, j'avais pas le temps de le faire, mais si ça devait se faire, pourquoi pas ouais, mais autant peut-être dans un but peut-être entre guillemets un peu plus écologique qu'économique ».

Néanmoins, certaines personnes interrogées ont aussi exprimé leur choix de ne pas modifier leurs habitudes alimentaires :

- ...pour la qualité de vie et des produits ; Christine : « y a des choses sur lesquelles j'ai pas voulu changer et c'est pas sur l'alimentaire qu'on a le plus diminué notre budget finalement, parce que moi ça me paraît plus fondamental que tout ce qui peut y avoir par ailleurs, comme achat dans une famille »,

- ...pour favoriser les circuits courts ; Julie : « je sais qu'il y a eu cette crise, je sais qu'il y a des commerces qui ont plus ou moins souffert, donc je me dis je préfère garder ces petites habitudes et aller dans ces commerces parce que bon... je vous dis, c'est quand même les plus touchés, parce que en terme d'activité, ben oui, c'est souvent ces petits commerces... les plus touchés ».

- ...parce qu'il est plus facile de conserver ses habitudes ; Stéphanie : « j'ai préféré aller là-bas, je sais que les prix sont un peu plus chers que dans les hyper, mais il y a aussi une question de proximité qui me fait gagner un temps royal ».

### 2.3.2. Les couples avec enfant(s) ont moins tendance à rechercher la diminution des dépenses

La présence d'enfants semble faire prendre conscience aux ménages de ne pas sacrifier pour autant la qualité de l'alimentation en recherchant à tout prix à réduire les dépenses. Ainsi les couples avec enfant(s) sont moins nombreux à diminuer la consommation de fruits et légumes, à opter pour l'achat en magasin discount. Ils privilégient davantage le fait de cuisiner, de cultiver un potager et d'acheter des produits directement auprès d'un producteur. Néanmoins, si c'est effectivement le cas dans les couples avec enfant(s), ça ne l'est pas pour les familles monoparentales.

Tableau 9. Répartition des nouvelles habitudes de consommation alimentaire selon la situation familiale

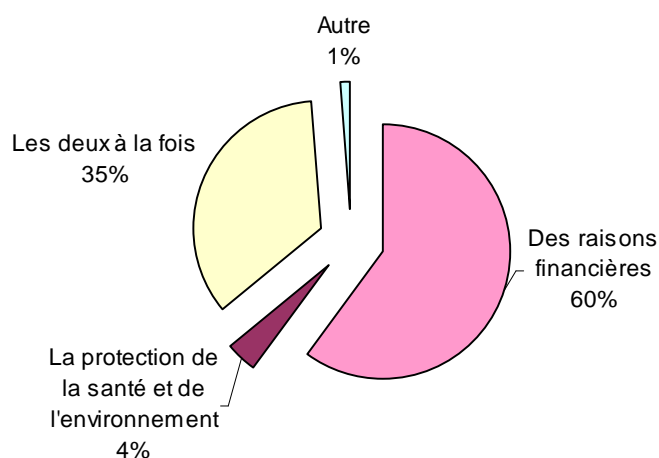
	Personne seule	Famille monoparentale	Couple sans enfant	Couple avec enfant	Total
Vous choisissez des magasins moins chers	74%	76%	83%	62%	68%
Vous achetez dans des magasins où il y a moins de choix	14%	32%	26%	24%	24%
Vous évitez d'acheter des produits chers	73%	65%	77%	66%	68%
Vous diminuez votre consommation de viande ou de poisson	52%	59%	46%	47%	51%
Vous diminuez votre consommation de fruits et légumes	31%	34%	26%	22%	26%
Vous différez vos achats	21%	29%	17%	17%	20%
Vous choisissez des marques moins chères	76%	75%	71%	68%	71%
Vous sélectionnez des produits biologiques	11%	9%	9%	18%	15%
Vous limitez les trajets pour les courses	40%	48%	26%	36%	38%
Vous achetez directement à un producteur	8%	11%	6%	20%	15%
Vous cultivez un potager	6%	8%	9%	26%	17%
Vous cuisinez davantage	25%	28%	34%	38%	34%

Population étudiée : ménages de l'échantillon ayant répondu avoir modifié leurs habitudes concernant l'alimentation.  
Lecture du tableau : 74% des personnes seules ayant modifié leurs habitudes choisissent des magasins moins chers.

### 2.3.3. Modification des habitudes motivée par des raisons financières

Les modifications des habitudes concernant l'alimentation sont avant tout liées à des raisons financières pour 60% des ménages. Elles sont plus rarement motivées par la seule prise en compte de l'impact sur la santé et l'environnement. Néanmoins, cette prise de conscience est souvent concomitante aux motivations financières (35% des ménages).

Graphique 61. Les raisons ayant poussé les ménages à modifier leurs habitudes en matière d'alimentation



Population étudiée : ménages de l'échantillon ayant répondu avoir modifié leurs habitudes concernant l'alimentation.  
Lecture du graphique : 60% des ménages ayant répondu précisent que des raisons financières les ont poussés à modifier leurs habitudes.

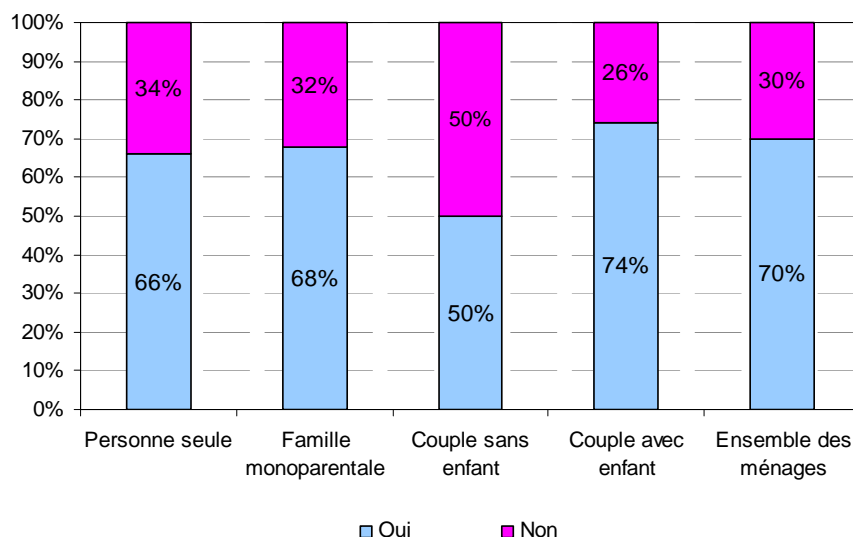
La prise en compte de l'impact sur la santé et l'environnement des habitudes concernant l'alimentation est moins répandue chez certaines catégories de ménages : elle l'est moins chez les plus jeunes (31% chez les moins de 30 ans contre 39% chez les 40-49 ans), chez les familles monoparentales (25% contre 37% chez les couples avec enfant(s)), ainsi que chez les ménages ayant un plus faible niveau de vie et occupant des postes à plus faible niveau de qualification (27% chez les ménages dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1000€, contre 48% lorsque les ressources mensuelles des ménages sont supérieures à 3000€, 18% chez les ouvriers contre 40% chez les cadres et professions libérales).

### 2.3.4. Des nouvelles habitudes à conserver pour l'avenir...

A la question « Dans le cas d'une amélioration de la situation, pensez-vous conserver vos nouvelles habitudes ? », la majorité des ménages (70%) a répondu « oui ».

La présence d'enfants influence significativement la volonté de conserver ces nouveaux comportements. Ainsi, les couples avec enfant(s) sont plus nombreux que les couples sans enfant à déclarer conserver ces nouvelles habitudes (74% contre 50%).

Graphique 62. Conserver de nouvelles habitudes de consommation selon la situation familiale



Population étudiée : échantillon complet.

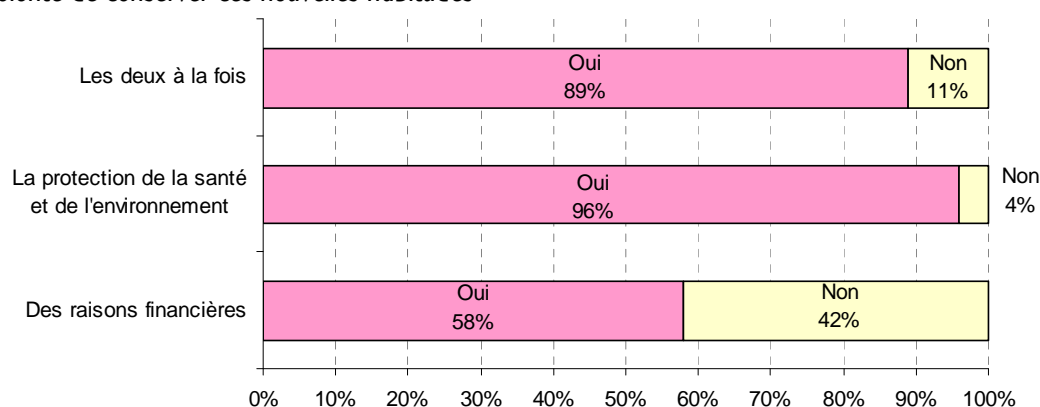
Lecture du graphique : 70% des ménages de l'échantillon ayant répondu pensent conserver leurs nouvelles habitudes.

### 2.3.5. ...par choix « conscient »

Le croisement des questions sur les modifications des habitudes et sur les raisons de ces modifications avec celle sur la continuité de ces habitudes à l'avenir fait apparaître deux tendances :

- les ménages accordant une attention particulière à l'impact de leurs habitudes de consommation sur la santé et sur l'environnement sont plus nombreux à penser conserver leurs nouvelles habitudes ; on peut ajouter qu'ils ont plus souvent opté pour des modifications en cohérence avec cet état d'esprit, telles que limiter les trajets pour aller faire ses courses, cuisiner davantage, cultiver son propre potager...
- les ménages ayant modifié leurs habitudes uniquement pour des raisons financières sont moins enclins à conserver ces nouvelles habitudes.

Graphique 63. Les raisons ayant poussé les ménages à modifier leurs habitudes en matière d'alimentation et la volonté de conserver ces nouvelles habitudes



Population étudiée : ménages de l'échantillon ayant précisé les raisons qui les ont poussé à modifier leurs habitudes concernant l'alimentation.

Lecture du graphique : 96% des ménages ayant précisé que la protection de la santé et de l'environnement les ont poussés à changer leurs habitudes pensent conserver ces habitudes.



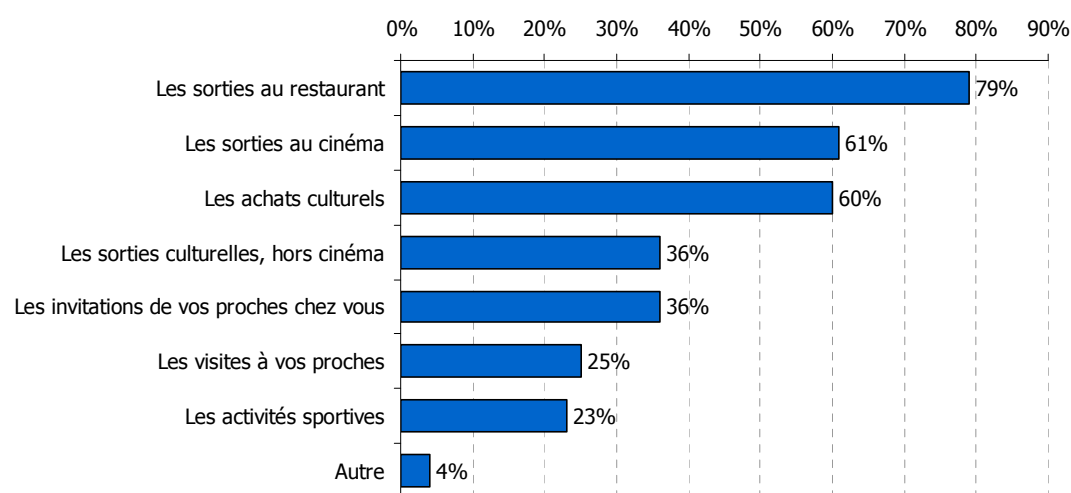
## 2.4. Les loisirs, les sorties et les vacances : possible pour certains, impossible pour d'autres

### 2.4.1. Limitation des sorties au restaurant, au cinéma, chez les amis

On a vu précédemment que le poste des loisirs était le premier à faire les frais d'une hiérarchisation des dépenses.

78% des ménages ont été contraints, pour raisons financières, au cours des douze derniers mois, de réduire les dépenses allouées aux sorties et aux loisirs. Ils ont diminué principalement les sorties au restaurant (79%), les sorties au cinéma (61%), les achats culturels (livres, CD..., 60%).

Graphique 64. Les domaines dans lesquels les ménages ont été contraints de réduire leurs dépenses



Population étudiée : ménages de l'échantillon ayant répondu avoir été contraints de réduire les dépenses consacrées aux sorties et loisirs pour raisons financières.

Lecture du graphique : 79% des ménages ayant répondu précisent « les sorties au restaurant ».

On peut souligner que plus d'un ménage sur trois contraint de réduire les dépenses en sorties et loisirs, a coché « les invitations de vos proches chez vous » et un ménage sur quatre « les visites à proches », ce qui peut paraître surprenant dans un contexte où l'entraide semble importante.

A titre d'éclairage, un extrait de l'étude du Crédoc « Les conséquences de la crise auprès des ménages et plus particulièrement des plus pauvres » : « *Près de la moitié des ménages français a restreint ses achats de produits culturels, cette dernière proportion grimpant à 62% pour les ménages pauvres. Ceux-ci se restreignent en outre significativement plus que les ménages français en général sur les visites à des proches et sur les invitations de ces proches à domicile* ».

**Tableau 10. Changements d'habitudes sur les loisirs depuis trois mois : comparaison des ménages français en général et ménages en situation de pauvreté ; éclairage sur les ménages isérois**

Concernant les loisirs, au cours des trois derniers mois, avez-vous restreint...		Ménages français en général	Ménages en situation de pauvreté	Ménages de l'échantillon
vos sorties le soir et le week-end (restaurant, cinéma...)	Oui	48%	53%	64%
	Non	33%	18%	36%
	Non concerné, ne fait jamais cette dépense	19%	29%	
les visites à vos proches (familles, amis)	Oui	22%	35%	18%
	Non	75%	59%	82%
	Non concerné, ne fait jamais cette dépense	3%	6%	
les invitations de ces proches chez vous	Oui	27%	45%	26%
	Non	70%	49%	74%
	Non concerné, ne fait jamais cette dépense	3%	6%	
des achats de livres, de disques, de DVD, de jeux vidéo...	Oui	50%	62%	44%
	Non	38%	22%	56%
	Non concerné, ne fait jamais cette dépense	12%	16%	

Population étudiée : échantillon(s) ayant répondu avoir été contraint de réduire certaines dépenses.

Lecture du tableau : 27% des ménages français en général ont restreint les invitations de leurs proches chez eux, c'est le cas de 45% des ménages en situation de pauvreté et 26% des ménages isérois.

### 2.4.2. Partir en vacances : un ménage sur deux en serrant son budget

Un peu moins de la moitié des ménages isérois n'est pas parti en vacances depuis au moins un an (46%), principalement pour des raisons financières. 41% des ménages ont à la fois été contraints de restreindre leurs dépenses de loisirs (Q-6) et également de se priver de vacances (Q-7).

On observe un trop grand nombre de non réponses, ce qui ne permet pas d'étudier avec fiabilité plus en détail les autres motifs pour lesquels les ménages isérois ne sont pas partis en vacances au cours des douze derniers mois.

Pour les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête qualitative, les dépenses de vacances et loisirs constituent une variable d'ajustement de leur budget, elles font l'objet de restrictions car jugées non prioritaires, accessoires, surtout quand on est précaire ou en situation de fragilité.

**Emilie :** « Ah ! Ben, c'est sur quand on est précaire, les loisirs, les vacances c'est restreint, ça c'est une réalité. [...] On ne peut plus parce qu'on a d'autres priorités d'abord... ».

**Catherine :** « Le premier domaine auquel je vais faire attention, je pense que ça sera les loisirs et les vacances, même si c'était jamais des gros budgets jusqu'à maintenant... ».

**Jeanne et Victor :** « les personnes à qui je pense, c'est certainement plutôt les loisirs [...] ils font le choix que les enfants, ils ne participent pas à certains... un truc qui leur ferait du bien, qui les sortirait un peu [...] les familles font le choix ».

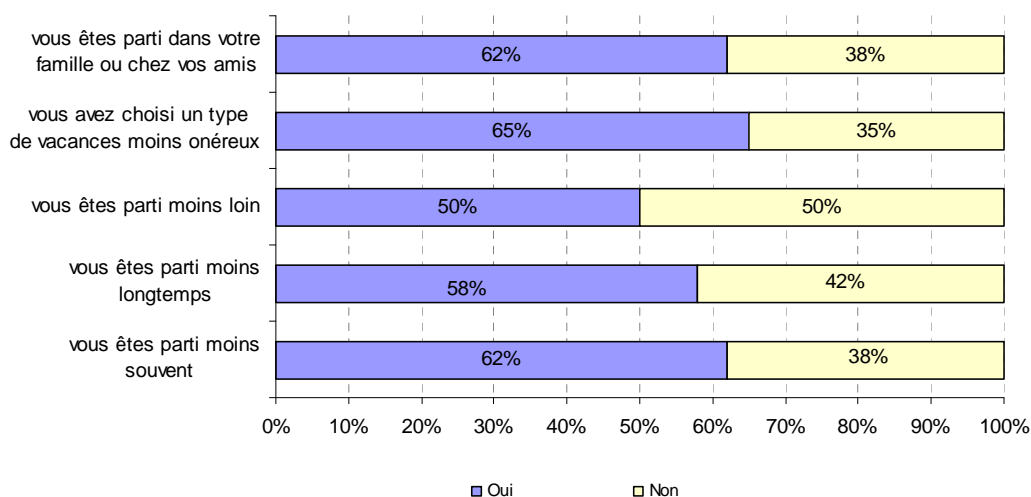
D'autres personnes interrogées déclaraient vouloir conserver les loisirs, les vacances comme priorité :

- par choix pour ne pas léser les enfants ; **Julie :** « Si il y a une chose sur laquelle on ne va pas se priver, c'est certainement les loisirs, ça c'est sûr, surtout avec des enfants, parce qu'on considère qu'ils n'ont pas à subir ce genre de choses ».

- et développaient des stratégies différentes pour partir en vacances tout en en réduisant les coûts.

L'enquête quantitative rejoint ces constats. Parmi les 54% de ménages partis en vacances cette année nombreux sont ceux qui déclarent avoir modifié leurs habitudes en cherchant à en diminuer le coût : certains ont choisi un type de vacances moins onéreux (65%), d'autres ont préféré un hébergement gratuit chez des membres de leur famille ou des amis (62%), d'autres encore sont partis moins souvent (62%) ou moins longtemps (58%), ou moins loin (50%).

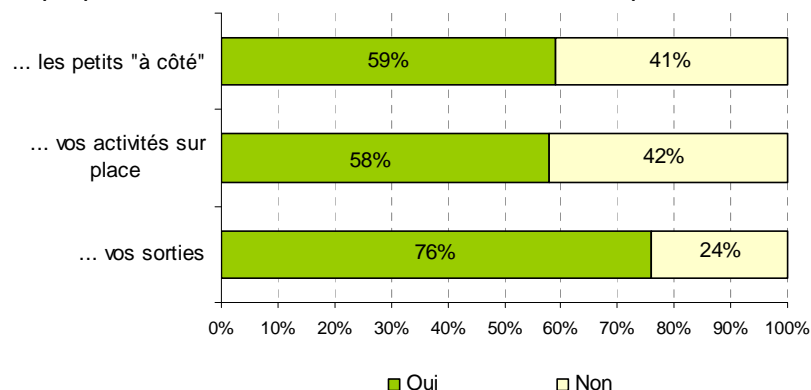
Graphique 65. La modification des habitudes des ménages partis en vacances



Population étudiée : ménages de l'échantillon ayant répondu être parti en vacances au cours des douze derniers mois.  
 Lecture du graphique : 62% des ménages ayant répondu sont partis mais dans leur famille ou chez des amis.

Au cours des vacances, les sorties et les petits « à côté » ont été réduits.

Graphique 66. Des habitudes de consommation réduites pendant les vacances



Population étudiée : ménages de l'échantillon ayant répondu être parti en vacances.

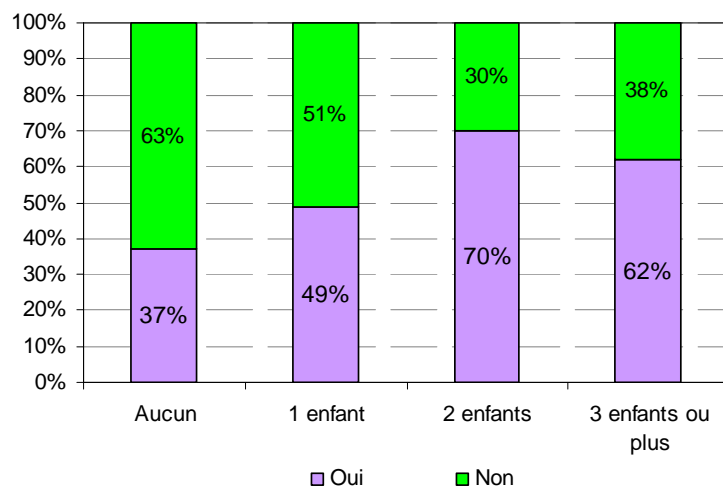
Lecture du graphique : 76% des ménages ayant répondu ont été contraints de réduire les sorties.

### 2.4.3. Une importance accordée à ne pas priver les enfants ?

On note que la présence d'enfants dans les ménages influence significativement le départ en vacances : 37% des ménages n'ayant aucun enfant sont partis en vacances, contre 49% lorsque le ménage comprend un enfant, 70% pour les ménages avec deux enfants et 62% des familles nombreuses (trois enfants ou plus).

Peut-être ces familles ne souhaitent-elles pas priver les enfants comme cela a été exprimé par les personnes interrogées au cours de l'enquête qualitative et bénéficient-elles d'aides au départ ?

Graphique 67. Le départ en vacances des ménages selon la présence d'enfant(s)



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 70% des ménages avec deux enfants ayant répondu sont partis en vacances.

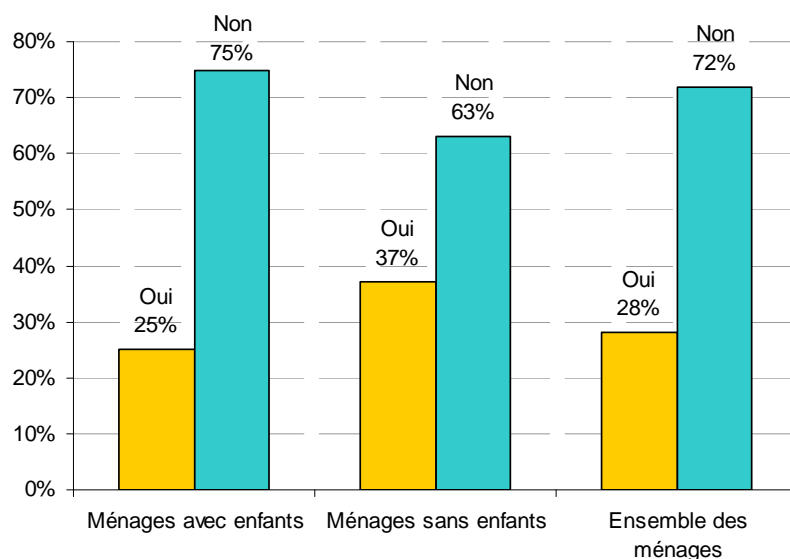
## 2.5. La santé

### 2.5.1. Un impact plus faible sur les dépenses de santé

Comparativement aux autres postes de dépenses, celles consacrées à la santé ont peu fait l'objet de modifications. 28% des ménages isérois ont déclaré avoir modifié leurs habitudes concernant la santé au cours des douze derniers mois, contre environ 80% pour l'alimentation et les loisirs.

Lorsque les ménages ont des enfants, ils sont significativement moins nombreux à avoir modifié leurs habitudes. Si 37% des ménages sans enfants ont changé d'habitudes, ce n'est le cas que de 25% des familles avec enfant(s).

Graphique 68. Modification des habitudes concernant la santé selon la situation familiale



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 28% des ménages de l'échantillon ayant répondu affirment avoir modifié leurs habitudes concernant la santé.

Les résultats de l'Enquête Santé Protection Sociale 2006 (ESPS 2006) sont très riches d'enseignement et permettent d'illustrer l'ensemble de cette partie sur les dépenses de santé et le renoncement aux actes médicaux.

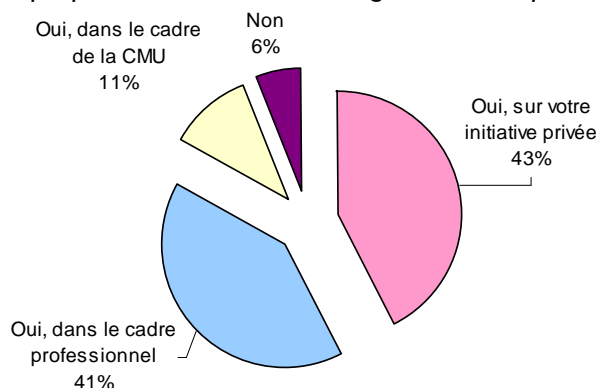
« Plus de 20 % des dépenses de soins et biens médicaux sont laissés à la charge des patients par la Sécurité sociale. Les organismes complémentaires d'assurance maladie financent plus de la moitié de ces sommes. Au final, près de 9 % de la dépense reste effectivement à la charge des patients. Bien que facultative, la couverture santé complémentaire constitue donc aujourd'hui un élément clé de l'accès aux soins, notamment pour les soins les moins bien remboursés par l'assurance maladie obligatoire : prothèses dentaires, optique et soins de spécialistes en cas de dépassement. Ce rôle essentiel de la couverture complémentaire dans l'accès aux soins a été confirmé par la mise en place au 1er janvier 2000 de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), protection gratuite et complémentaire à la Sécurité sociale pour les personnes disposant de faibles ressources financières. En France, selon l'enquête ESPS, près de 93 % de la population générale déclare bénéficier d'une couverture complémentaire, dont un peu plus de 4 % au titre de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C). L'enquête ESPS sous-estime toutefois la proportion de personnes déclarant bénéficier de la CMU-C puisque, d'après les statistiques ministérielles, le taux de couverture de la population est de 7,5 % en 2006 en France métropolitaine. Plus de la moitié des contrats de couverture complémentaire (hors CMU-C) des personnes qui travaillent sont obtenus par l'intermédiaire de l'entreprise (61 %). Plus de 7 % des Français déclarent en 2006 ne pas avoir de couverture complémentaire santé. Le taux de non-bénéficiaires varie selon les âges. S'il est faible en début de vie (6 % environ jusqu'à 19 ans), il augmente pour les 20-29 ans (11 %), puis baisse avec l'âge à partir de 30 ans jusqu'à 60 ans (il est de 5 % environ entre 50 et 59 ans), pour augmenter ensuite (12 % pour les 80 ans et plus). Mais c'est surtout selon la situation sociale, notamment le revenu que le taux de non-bénéficiaires de complémentaire santé varie le plus fortement. En effet, 14,4 % des personnes vivant dans des ménages disposant de moins de 800 euros par mois n'ont pas de couverture complémentaire. Ce taux baisse régulièrement au fur et à mesure que le revenu augmente. Il n'est que de 3 % parmi les ménages les plus aisés (ceux disposant d'un revenu supérieur à 1 867 euros par unité de consommation et par mois). Ces résultats confirment le rôle déterminant du revenu dans l'accès à la complémentaire santé (Marical, de Saint Pol, 2007). On observe des différences similaires selon le milieu social. Moins de 5 % des personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est cadre ne sont pas couvertes, tandis que cette proportion est d'environ 15 % dans les ménages d'employés de commerce et d'ouvriers non qualifiés. Cette différence résulte non seulement de plus faibles ressources financières, mais également d'un moindre accès à la couverture d'entreprise (Francesconi et al., 2006). Avec 18 % de personnes non couvertes, les chômeurs représentent la population pour laquelle l'accès à la complémentaire santé est le plus difficile. À la faiblesse de leurs ressources financières vient s'ajouter l'impossibilité de bénéficier d'un contrat d'entreprise. Plus généralement, les raisons financières constituent le principal motif invoqué par plus de la moitié des intéressés (53 %) pour expliquer l'absence de couverture complémentaire privée. Les autres motifs renvoient au fait d'être en bonne santé (17 %) ou au contraire de bénéficier d'une prise en charge à 100 % dans le cadre d'une affection de longue durée (14 %). L'absence de couverture complémentaire est un facteur important de renoncement aux soins. En 2006, un Français métropolitain sur sept déclare avoir renoncé à des soins pour des raisons financières au cours des douze derniers mois. Près d'un renoncement sur cinq est déclaré comme définitif, les autres étant reportés. Les renoncements (ou reports) sont concentrés sur un nombre limité de soins, ceux pour lesquels le reste à charge des assurés est le plus important : parmi les personnes ayant déclaré avoir renoncé à des soins, 63 % citent les soins bucco-dentaires, 25 % les lunettes et 16 % les soins de spécialistes. L'absence de couverture par une complémentaire maladie est un facteur important de renoncement : 32 % des personnes non couvertes déclarent avoir renoncé à des soins, contre 19 % des bénéficiaires de la Couverture maladie universelle complémentaire et 13 % des bénéficiaires d'une complémentaire privée (hors CMU-C). Le taux de renoncement varie également selon le revenu des ménages (24 % pour la première tranche contre 7,4 % pour la dernière) et selon le milieu social : les ménages d'employés de commerce, d'employés administratifs et d'ouvriers non qualifiés sont ceux qui déclarent renoncer le plus (respectivement 21 %, 19 % et 19 %) ; les cadres et les agriculteurs le moins (respectivement 9 % et 5,4 %) ».

## 2.5.2. Une bonne couverture santé ? Oui, à nuancer selon le sexe, la situation familiale et la présence d'enfants

La quasi-totalité des répondants bénéficie d'une couverture santé complémentaire (95%), que ce soit sur une initiative privée (43%), ou bien dans le cadre professionnel (41%), voire dans le cadre de la Couverture Maladie Universelle (CMU, 11%).

A noter : en France en 2009, 5,7% de la population bénéficie de la CMU complémentaire, en Isère il y a 3,9% de bénéficiaires. (Source : synthèse CNAMTS, MSA, RSI 2005-2009, <http://www.cmu.fr/site/cmu.php4?Id=3&cat=75>).

Graphique 69. Adhésion des ménages à une complémentaire santé



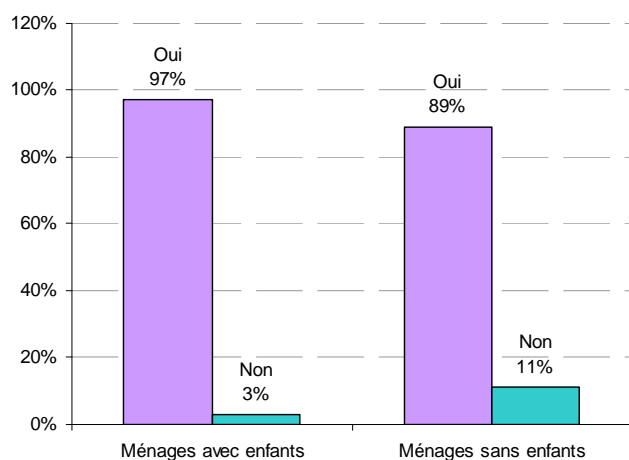
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 41% des ménages de l'échantillon ayant répondu déclarent avoir une complémentaire santé sur leur initiative privée.

Les hommes ainsi que les personnes seules sans enfant, particulièrement lorsqu'elles sont au chômage ou inactives, sont davantage dépourvus de mutuelle : 12% des hommes sont dans ce cas contre seulement 3% des femmes et 13% des personnes seules sans enfants et ne travaillant pas, contre moins de 5% pour les autres catégories de population.

Les ménages ayant des enfants semblent accorder une importance à avoir une bonne couverture santé. 11% des ménages sans enfants ne disposent pas d'une mutuelle, contre seulement 3% des familles avec enfant(s).

Graphique 70. Avoir une complémentaire santé selon la présence d'enfants



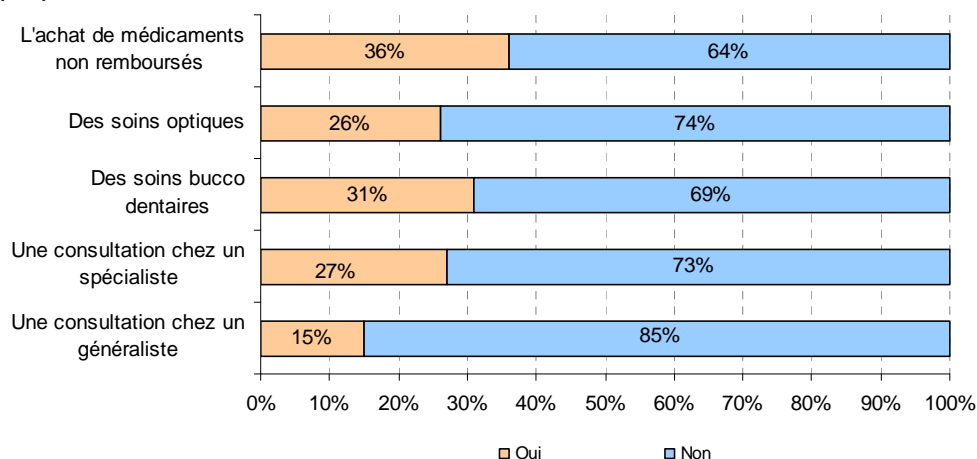
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 97% des ménages avec enfant(s) ayant répondu déclarent avoir une complémentaire santé.

### 2.5.3. Les modifications en matière de santé : renoncement aux médicaments non remboursés et aux soins bucco-dentaires

Les modifications concernant les dépenses de santé se manifestent par un renoncement à l'achat de médicaments non remboursés (36% des ménages isérois), à certains soins bucco-dentaires (31%), à des consultations chez des médecins spécialistes (27%), à des soins d'optique (26%), et plus rarement à des consultations chez le généraliste (15%).

Graphique 71. Le renoncement aux actes médicaux au cours des douze derniers mois



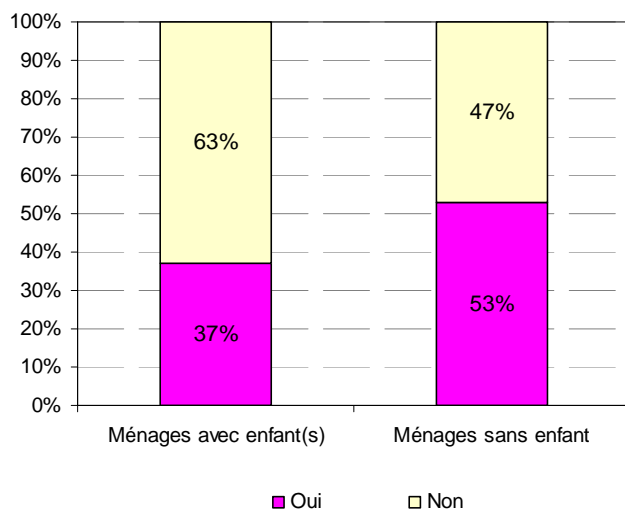
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 36% des ménages de l'échantillon ayant répondu affirmatif avoir renoncé à l'achat de médicaments non remboursés.

Les personnes âgées de 60 ans ou plus sont plus touchées par des modifications d'habitude en matière de santé et par le renoncement à certains actes médicaux.

Les ménages ayant des enfants ont une meilleure couverture santé et sont moins nombreux à renoncer à certains soins.

Graphique 72. Le renoncement aux actes médicaux selon la présence d'enfants



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 37% des ménages avec enfant(s) ayant répondu déclarent avoir renoncé à un acte médical.



A titre d'éclairage, un extrait de l'étude du Crédoc « Les conséquences de la crise auprès des ménages et plus particulièrement des plus pauvres » : « *Question santé, les ménages pauvres se restreignent significativement plus que les ménages français en général. On note ainsi que près du tiers a récemment renoncé à des soins bucco-dentaires (contre 15% des ménages français en général)* ».

**Tableau 11. Zoom sur la santé : changements d'habitudes sur ce poste : comparaison des ménages français en général et ménages en situation de pauvreté ; éclairage sur les ménages isérois**

Concernant la santé en particulier, au cours des 3 derniers mois, avez-vous renoncé...	Ménages français en général	Ménages en situation de pauvreté	Ménages de l'échantillon
à une consultation de spécialiste ?	12%	24%	27%
à des soins bucco-dentaires ?	15%	31%	31%
à des soins optiques ?	11	22%	26%
à de tels soins pour vos enfants ?	2%	6%	

Population étudiée : échantillon(s) ayant répondu avoir renoncé à un acte médical.

Lecture du tableau : 15% des ménages français en général ont renoncé à des soins bucco-dentaires, c'est le cas de 31% des ménages en situation de pauvreté et 31% des ménages isérois.

Au cours de l'enquête qualitative, on s'est également rendu compte que la santé reste un domaine prioritaire :

**Stéphanie** : « on se fixe une fois par an les dents, l'ophtalmo, le dentiste, suivi gynécologique. Ca, crise ou pas crise, on l'a toujours fait et c'est pareil [...] quand un enfant se plaint au niveau des dents ... moi, c'est chez le dentiste, je regarde pas, non, on n'attend pas de voir si ça va se calmer, on y va assez vite ».

**Sandrine** : « j'ai des enfants qui sont sportifs, donc j'ai appris qu'une mutuelle, c'est nécessaire, plus que nécessaire [...] et même l'assurance [...] c'est le genre de chose qu'il faut absolument que ça soit payé ».

**Lucie** : « on a les assurances nécessaires j'ai envie de dire, pas minimum, on peut pas se permettre des impairs là-dessus, c'est trop dangereux, nous on est bien assuré [...] faut pas que l'autre se trouve dans la panade et vice versa et au niveau complémentaire, on n'a pas le superflu et on a pas le minimum, on est dans le cas où si y a un truc grave, on puisse faire face, on met pas tout le monde dans la panade, on joue pas avec les assurances ».

## 2.6. Les transports

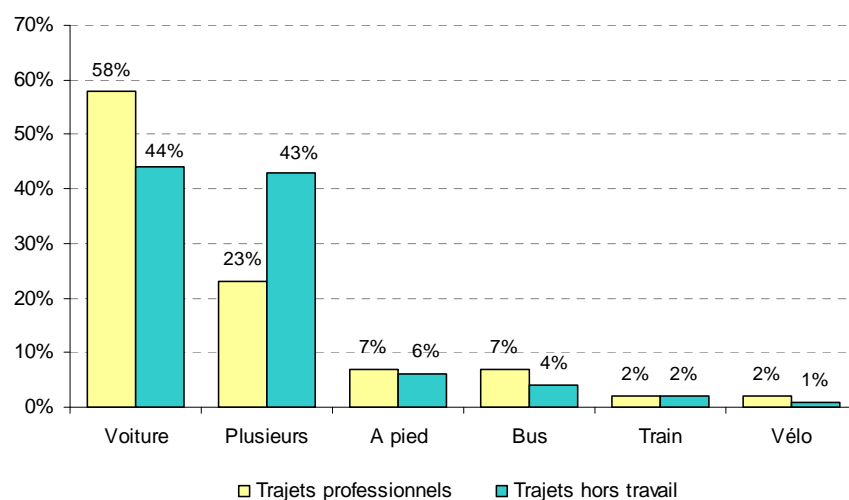
### 2.6.1. La voiture comme principal moyen de transport

Le principal moyen de transport des ménages isérois, que ce soit pour les trajets professionnels ou pour les trajets hors travail reste la voiture (respectivement 58% et 44% des ménages utilisent principalement la voiture). On note que l'usage de la voiture a été moins souvent cité par les ménages pour les déplacements en dehors du travail.

De nombreux ménages combinent plusieurs modes de transport, particulièrement pour les trajets hors travail (43% contre 23% pour les déplacements professionnels).

Les transports en commun (bus, train), le vélo, sont plus rarement utilisés (entre 2% et 7%).

Graphique 73. Le principal moyen de transport des ménages



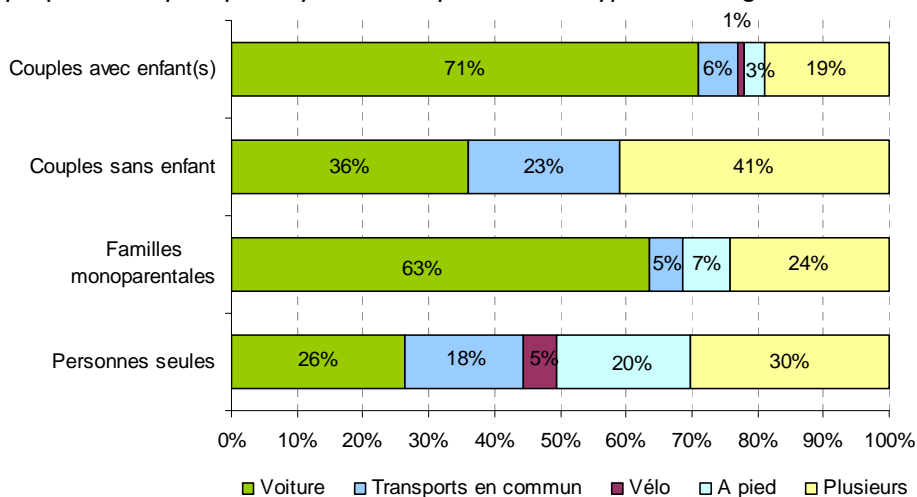
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 58% des ménages de l'échantillon ayant répondu déclarent la voiture comme principal moyen de transport pour les trajets professionnels.

L'utilisation de la voiture reste incontournable pour les personnes actives, ainsi que pour les familles ayant des enfants. En revanche, les personnes seules sans enfants, et les personnes ayant un niveau de ressources plus faible se déplacent davantage à pied et en transports en commun.

On ne remarque pas de différence significative quant à la nature du principal moyen de transport selon la zone géographique. On aurait a priori pu penser que l'usage de la voiture serait plus répandu en zone rurale.

Graphique 74. Le principal moyen de transports selon le type de ménage



Population étudiée : échantillon complet.

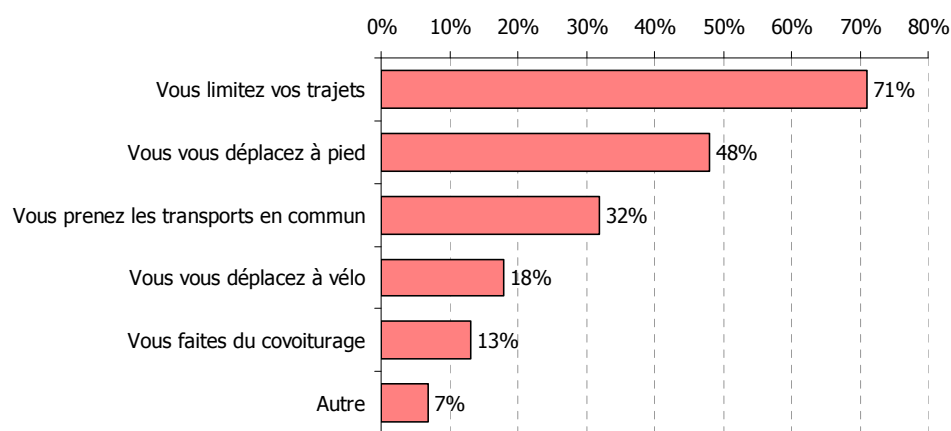
Lecture du graphique : 71% des ménages « couples avec enfant(s) » ayant répondu déclarent la voiture comme principal moyen de transport.

## 2.6.2. Des habitudes plus difficiles à modifier, mais des efforts pour limiter les trajets

La moitié des ménages a opéré des changements quant à ses habitudes concernant les transports au cours des douze derniers mois. 4% des ménages ont précisé que ces changements avaient eu lieu au-delà des douze derniers mois.

71% des ménages ayant changé leurs habitudes liées aux transports ont cité en premier lieu une limitation des trajets. Les changements se traduisent ensuite par des déplacements à pied (48%), en transports en commun (32%) et dans une moindre mesure par des déplacements à vélo (18%) et par le recours au covoiturage (13%).

Graphique 75. Manières dont les ménages ont modifié leurs habitudes concernant les transports



Population étudiée : ménages ayant répondu avoir modifié leurs habitudes concernant les transports.

Lecture du graphique : 71% des ménages de l'échantillon ayant répondu précisent en limitant leurs trajets.

En milieu rural, l'utilisation des transports en commun n'est pas toujours chose aisée. Les ménages en zone rurale sont significativement moins nombreux à modifier leurs habitudes de transports dans ce sens. 33% des ménages urbains ayant adopté de nouvelles habitudes ont choisi d'utiliser davantage les transports en commun contre seulement 11% des ménages habitant en zone rurale.

Tableau 12. Répartition des nouvelles habitudes concernant les transports selon la zone d'habitation

	Rural	Urbain	Total
Vous faites du covoiturage	14%	14%	14%
Vous prenez les transports en commun	11%	33%	30%
Vous limitez vos trajets	82%	70%	71%
Vous vous déplacez à vélo	14%	17%	17%
Vous vous déplacez à pied	48%	50%	49%

Population étudiée : ménages ayant répondu avoir modifié leurs habitudes concernant les transports.

Lecture du tableau : 14% des ménages résidant en zone rurale ont modifié leurs habitudes de transports en faisant du covoiturage

Compte tenu de diverses contraintes, telles l'inexistence de transport en commun, l'inadaptation des horaires, les contraintes professionnelles, il n'est pas toujours envisageable d'opter pour les transports en commun ou le covoiturage, néanmoins, certaines personnes interrogées dans l'enquête qualitative optent pour ces deux solutions :

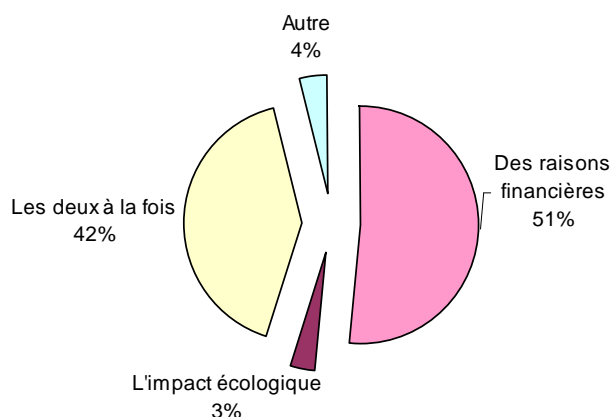
- parce qu'ils en ont la possibilité ; Anne : « je me sers des transports en commun, c'est vrai que j'évite... j'ai une petite voiture, je la prends pas trop [...] c'est un comportement que j'adopte depuis plusieurs années... [...] j'utilise les transports en commun comme d'habitude »,
- parce que c'est un choix conscient de limiter la voiture ou de covoiturer ; Gabrielle : « je fais beaucoup de covoiturage, on a une voiture sept places nous, alors ça me déprime d'aller au collège chercher ma gone, quand je vois que tout le monde a sa voiture, on attend tous en file indienne [...] donc, on fait du covoiturage et ça marche bien » ; Catherine : « c'est vrai qu'on essaie de faire attention au niveau des déplacements maintenant, on fait plus attention qu'avant, avant on se posait pas de question, on prenait la voiture, alors que maintenant on hésite un peu, enfin on hésite, on réfléchit avant, on groupe des déplacements, des choses, comme ça [...] tous les jours, c'est pas évident non plus, bon cet après-midi je dois aller sur B., on va s'arranger avec mon mari qui a aussi un déplacement pour le faire en même temps ».

### 2.6.3. Des changements répondant à des motivations financières, mais une prise de conscience écologique aussi

Ces modifications de comportements sont rarement liées à la seule prise en compte de l'impact écologique (seulement 3% des ménages ayant modifié leurs habitudes de transport). Elles sont plutôt à attribuer à des motivations financières (51%), mais la prise de conscience écologique semble s'opérer en parallèle. Pour 42% des ménages il s'agit à la fois de réduire les coûts en se gratifiant de l'impact positif sur l'environnement.

La prise en compte de l'impact sur l'environnement des habitudes de transports est moins souvent concomitante chez les plus jeunes (30% chez les moins de 30 ans contre 47% chez les 40-59 ans), chez les familles monoparentales et les personnes seules (respectivement 32% et 30% contre 48% chez les couples avec enfant(s)), ainsi que chez les ménages ayant un plus faible niveau de vie et occupant des postes plus faiblement qualifiés (31% chez les ménages dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1000€, contre 65% lorsque les ressources mensuelles des ménages sont supérieures à 3000€, 23% chez les ouvriers contre 67% chez les cadres).

Graphique 76. Les raisons ayant poussé les ménages à modifier leurs habitudes concernant les transports



Population étudiée : ménages ayant répondu avoir modifié leurs habitudes de transport.

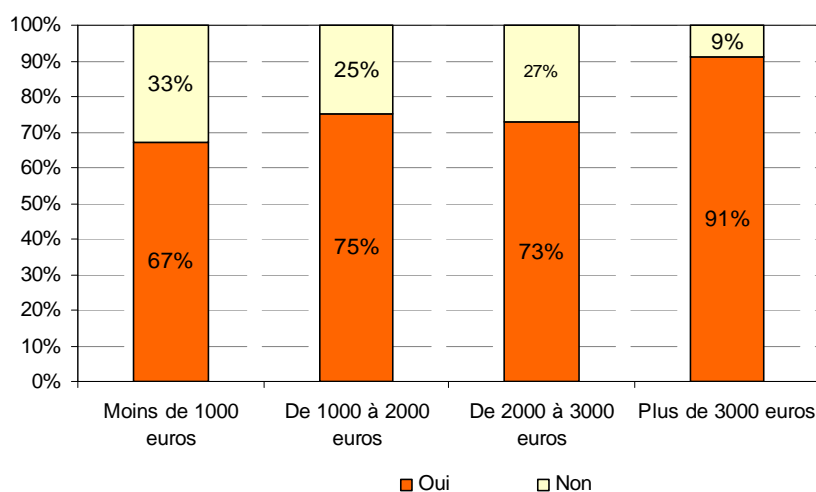
Lecture du graphique : 51% des ménages de l'échantillon ayant répondu affirment que c'est pour des raisons financières.

## 2.6.4. Conserver ses nouvelles habitudes pour l'avenir ? Surtout pour les personnes conscientes de l'impact écologique des transports

Les trois quarts des ménages disent penser conserver les nouvelles habitudes adoptées à l'avenir.

La situation professionnelle et la situation financière des ménages influencent significativement la volonté de poursuivre ou non ces nouvelles habitudes. Lorsque le niveau de ressources des ménages est plus faible, et lorsque ceux-ci ne travaillent pas, ils sont moins enclins à conserver ces nouvelles habitudes pour l'avenir. Si 91% des ménages dont les ressources mensuelles sont supérieures à 3000€ pensent garder ces nouvelles habitudes, cette proportion passe à 67% chez les ménages dont les revenus sont inférieurs à 1000€ par mois.

Graphique 77. L'éventualité de conserver ses nouvelles habitudes de transports selon le niveau de revenu

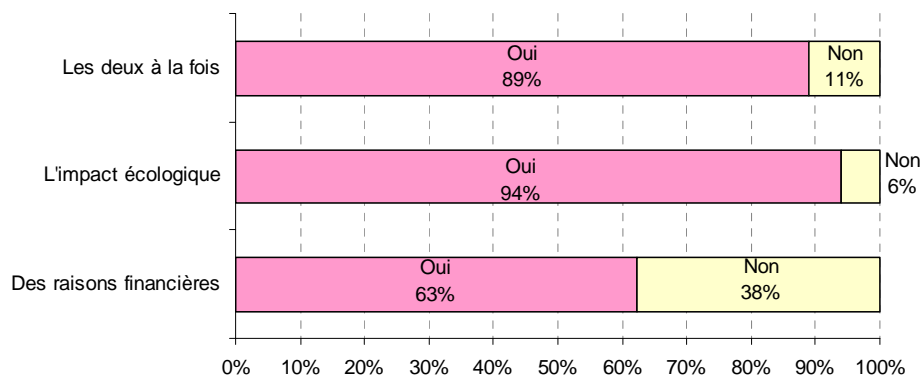


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 67% des ménages déclarant des revenus inférieurs à 1000€, pensent conserver leurs habitudes.

Les ménages accordant une attention plus particulière à l'impact écologique de leurs habitudes de transports souhaitent plus souvent poursuivre ces nouveaux comportements : ils sont 94%, alors que les ménages dont les motivations sont uniquement financières sont 63%.

Graphique 78. Les raisons ayant poussé les ménages à modifier leurs habitudes en matière de transport et la volonté de conserver ces nouvelles habitudes



Population étudiée : ménages de l'échantillon ayant précisé les raisons qui les ont poussés à modifier leurs habitudes concernant le transport.

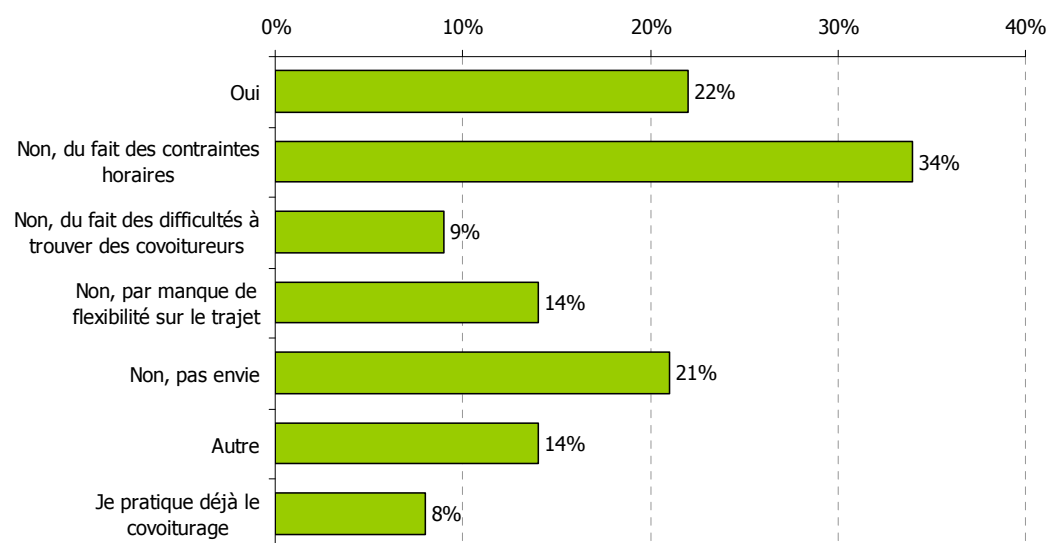
Lecture du graphique : 94% des ménages ayant précisé que l'impact écologique les a poussés à changer leurs habitudes pensent conserver ces habitudes.

## 2.6.5. Le covoiturage séduit encore peu

Bien que 13% des ménages ayant modifié leurs habitudes en matière de transport font désormais du covoiturage, on peut dire que le covoiturage séduit encore peu. 78% des ménages isérois ne sont pas intéressés principalement du fait des contraintes horaires (34%), du manque d'envie (21%), voire pour des soucis de flexibilité lorsque notamment des arrêts sur le trajet sont nécessaires, par exemple pour déposer les enfants à l'école (14%).

Ce sont donc 22% des ménages répondants qui seraient prêts à adopter cette nouvelle habitude de transport.

Graphique 79. Intérêt des ménages pour le covoiturage



Population étudiée : échantillon complet.

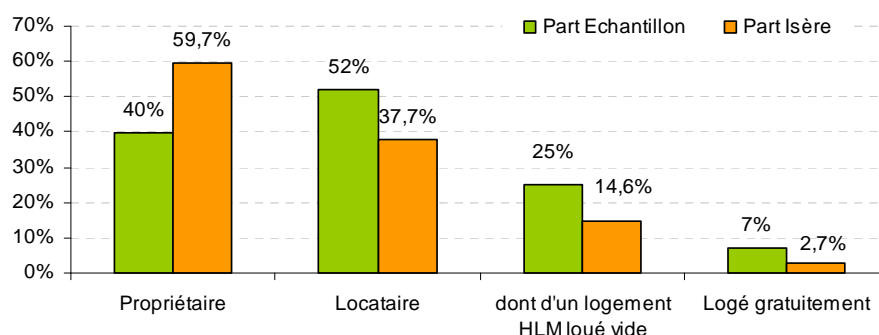
Lecture du graphique : 34% des ménages ayant répondu affirment ne pas être intéressé par le covoiturage du fait des contraintes horaires.

## 2.7. Le logement

### 2.7.1. 52% de locataires dont 25% dans le parc public

En ce qui concerne la situation face au logement, l'échantillon isérois interrogé est davantage composé de locataires (52% dont 25% logés dans le parc public) que de propriétaires (40%). En Isère, cette répartition est inversée : 60% de propriétaires pour 38% de locataires (dont 14% logés en HLM). Pour la France, les chiffres présentent la répartition suivante : 57% de propriétaires, 40% de locataires dont 15% en HLM et 3% logés gratuitement.

Graphique 80. La situation face au logement

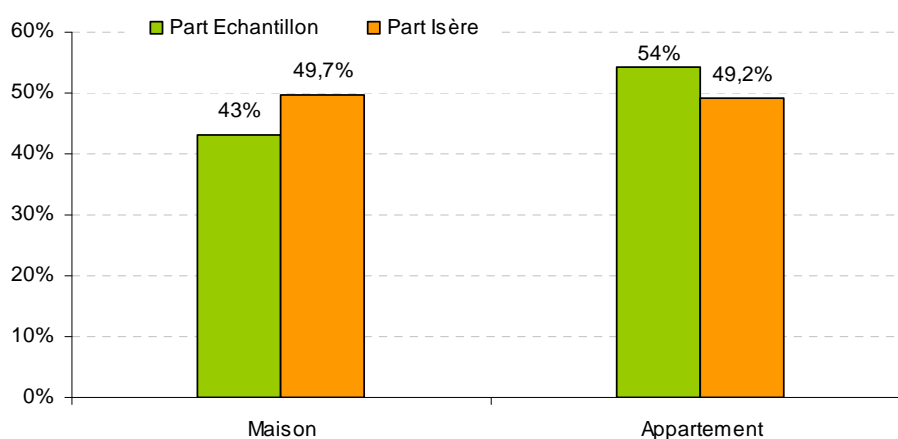


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 52% des ménages déclarent être locataires.

En Isère, selon les données du Recensement de la population de 2006, il y a quasiment autant de logements en maison et en appartement. Dans l'échantillon interrogé, la répartition va en faveur des appartements.

Graphique 81. Répartition des logements selon le type (maison/appartement)



Population étudiée : échantillon complet.

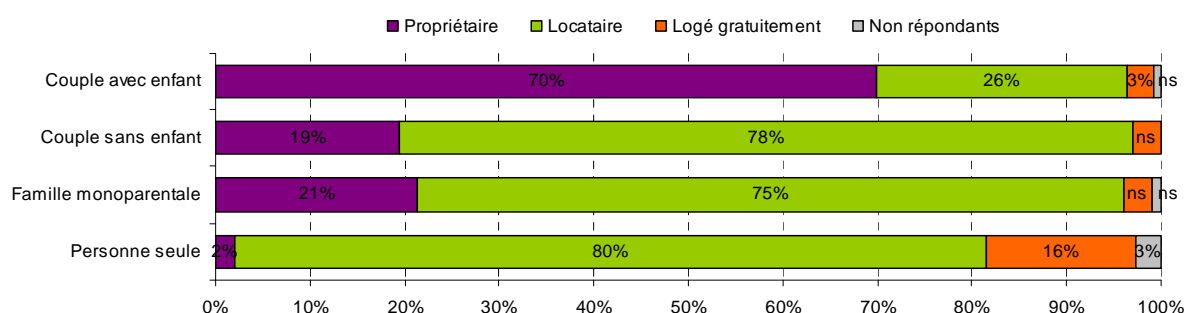
Lecture du graphique : 54% des ménages de l'échantillon déclarent vivre en appartement.



## 2.7.2. Les propriétaires : des couples avec enfant(s), des ménages âgés de 30-39 ans

La différence est importante : 70% des couples avec enfant(s) sont propriétaires contre 21% des familles monoparentales. Néanmoins, cela se recoupe avec les données de l'Insee. « Seules 28% des mères de famille monoparentale sont propriétaires de leur logement, contre 63% des couples avec enfant(s). Plus d'un tiers déclarent vivre dans une HLM. Leurs conditions de logement sont moins favorables : 20% habitent un logement où il manque une ou deux pièces, selon l'indicateur usuel de surpeuplement. Seules 36% des mères de famille monoparentale vivent dans une maison (contre 68% des couples avec enfant(s)). Elles ont des ressources plus faibles et résident plus souvent en milieu urbain ou dans des régions où les prix des logements (à la vente comme à la location) sont plus élevés. Ainsi, 24% des familles avec enfant(s) sont monoparentales dans les pôles urbains, contre 16% en zone rurale ». (Source : Insee Première n°1195, Juin 2008, Les familles monoparentales, des difficultés à travailler et à se loger).

Graphique 82. La situation face au logement selon la situation familiale

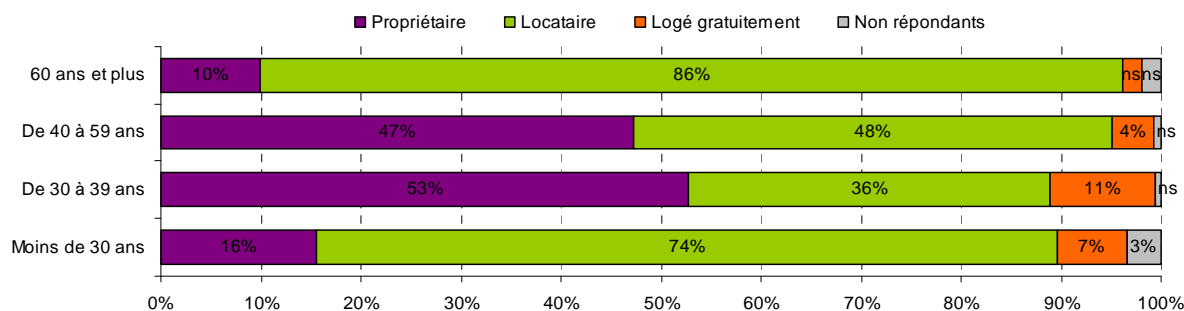


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 75% des ménages « familles monoparentales » déclarent être locataires.

53% des 30-39 ans et 47% des 40-59 ans sont propriétaires contre 16% des moins de 30 ans et 10% des 60 ans et plus.

Graphique 83. La situation face au logement et l'âge



Population étudiée : échantillon complet.

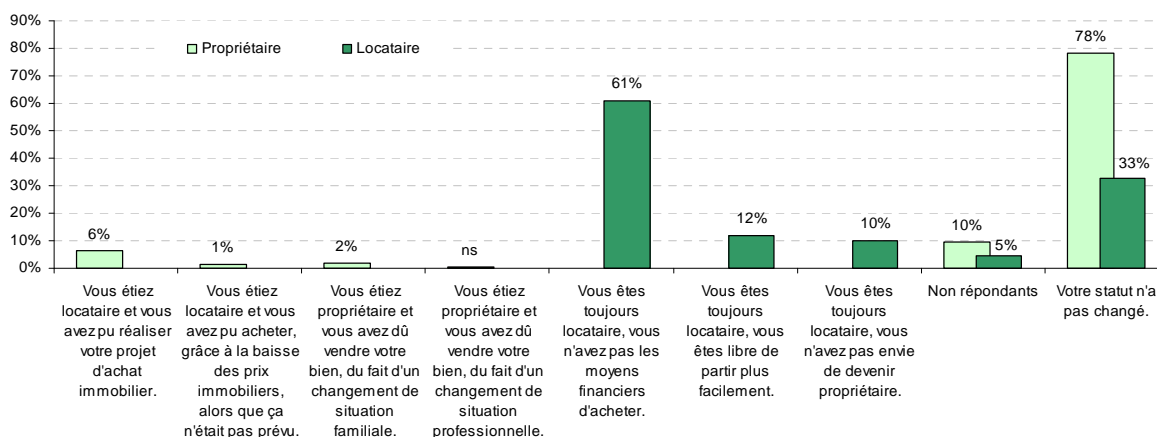
Lecture du graphique : 86% des ménages dont la personne de référence a plus de 60 ans déclarent être locataires.

### 2.7.3. Des locataires plus mobiles : effet du statut ? effet de la crise ?

Le statut des propriétaires isérois a peu évolué au cours des douze derniers mois, puisque 78% d'entre eux affirment qu'il n'a pas changé : 6% affirment avoir pu réaliser leur projet d'achat (en dépit de la crise économique, pourrait-on ajouter).

Quant aux locataires, 33% affirment ne pas avoir changé de statut, parmi eux 61% n'ont pas les moyens d'acheter.

Graphique 84. Evolution du statut (propriétaire/locataire) au cours des douze derniers mois



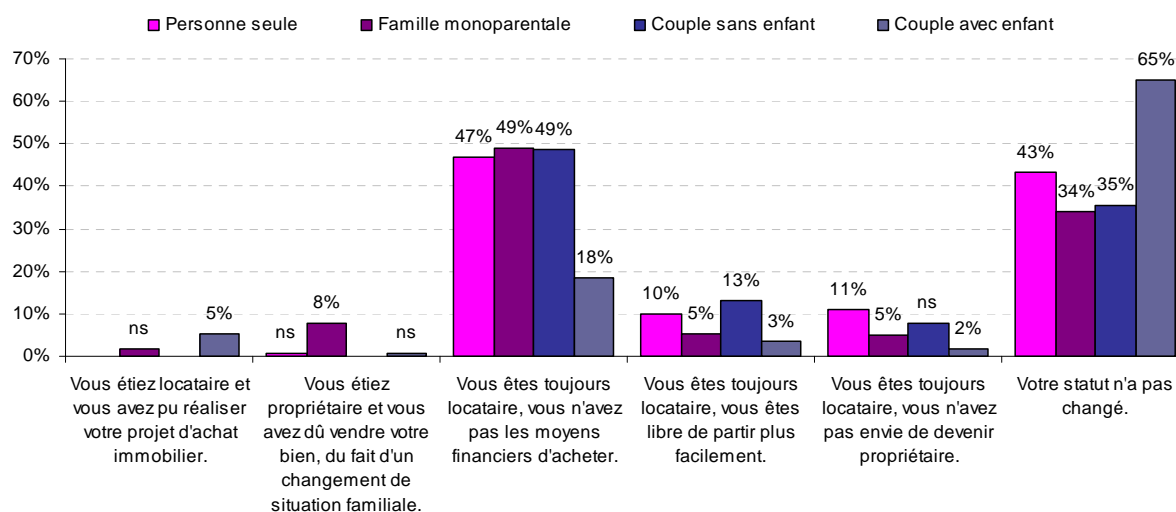
Population étudiée : ménages propriétaires ou locataires.

Lecture du graphique : 61% des ménages « locataires » déclarent « être toujours locataire, n'ayant pas les moyens d'acheter ».

### 2.7.4. Les étapes de la vie et l'évolution du statut résidentiel

En croisant la situation familiale et l'évolution du statut des ménages face au logement, on constate que les couples avec enfant(s) sont plus nombreux à n'avoir pas changé leur statut (ils sont aussi plus nombreux à être propriétaires). Les personnes seules, les familles monoparentales et les couples sans enfant sont plus nombreux à déclarer être toujours locataires, n'ayant pas les moyens d'acheter.

Graphique 85. Evolution du statut (propriétaire/locataire) selon la situation familiale

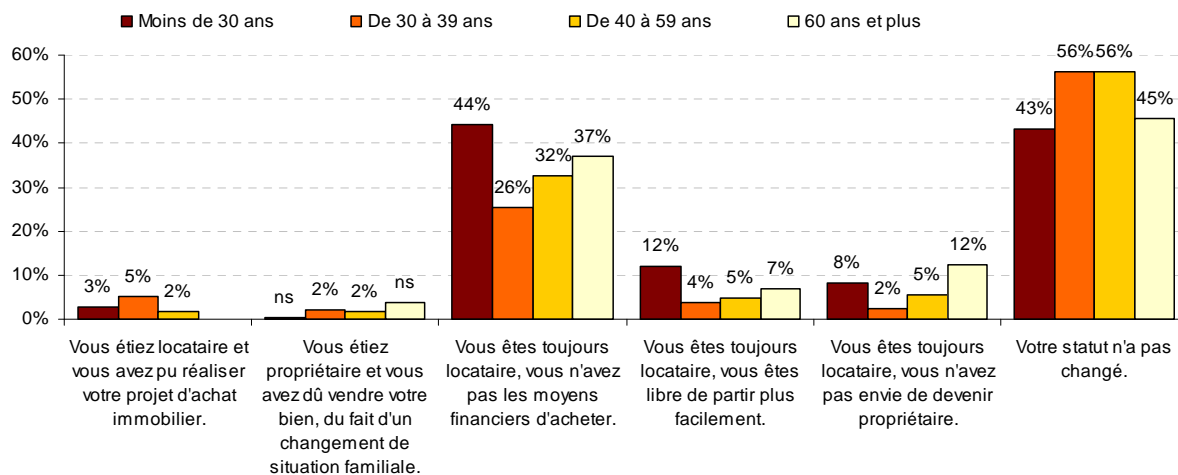


Population étudiée : ménages propriétaires ou locataires.

Lecture du graphique : 49% des ménages « familles monoparentales » « locataires » déclarent « être toujours locataire, n'ayant pas les moyens d'acheter ».

En croisant l'âge et l'évolution du statut des ménages face au logement, logiquement, les plus jeunes sont plus nombreux à déclarer être toujours locataires et les 30-39 ans et 40-59 ans sont plus nombreux à n'avoir pas changé de statut.

Graphique 86. Evolution du statut (propriétaire/locataire) selon l'âge



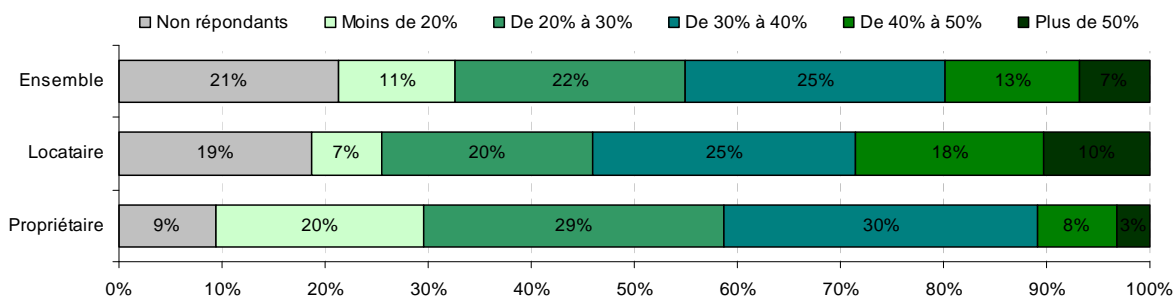
Population étudiée : ménages propriétaires ou locataires.

Lecture du graphique : 44% des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans et « locataires » déclarent « être toujours locataire, n'ayant pas les moyens d'acheter ».

### 2.7.5. Une répartition des dépenses « logement » différente selon le statut d'occupation

A la question « quelle part, votre loyer hors charge ou votre échéance de remboursement de prêt habitation, représente dans l'ensemble des ressources mensuelles de votre ménage ? », 53% des locataires déclarent y consacrer plus de 30% contre 41% des propriétaires.

Graphique 87. Part du budget « logement » dans l'ensemble des ressources des ménages



Population étudiée : ménages propriétaires et locataires.

Lecture du graphique : 7% des ménages « locataires » déclarent que la part de leur loyer représente 20% de l'ensemble des ressources du ménage.

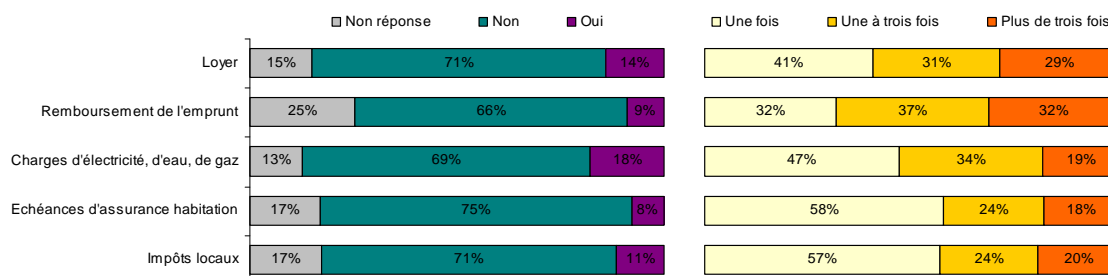
## 2.7.6. Les effets de la crise sur le paiement des charges liées au logement ?

En quoi la crise économique a-t-elle pu affecter la situation des ménages en ce qui concerne le logement ? On a vu qu'une majorité de locataires affirme ne pas avoir les moyens financiers pour acheter, mais ça n'est pas forcément lié à la situation des douze derniers mois.

Par contre, en ce qui concerne le paiement du loyer, des charges, des factures, des échéances, etc., un à deux ménages sur dix affirment avoir été dans l'impossibilité au cours des douze derniers mois de faire face aux charges suivantes classées par ordre d'importance (part des ménages ayant répondu oui, du % le plus important au moins important) :

- électricité, eau, gaz, 18%
- loyer, 14%
- impôts locaux, 12%
- remboursement d'emprunt, 9%
- échéance d'assurance habitation, 8%.

Graphique 88. Paiement et non-paiement des charges diverses liées au logement



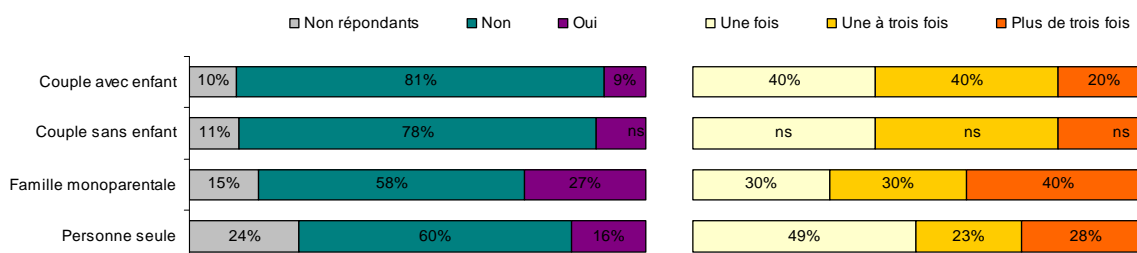
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 14% des ménages ayant répondu déclarent « avoir été dans l'impossibilité de faire face aux charges de loyer », dont 29% « plus de trois fois » au cours des douze derniers mois.

## 2.7.7. Difficulté, impossibilité de faire face aux charges de loyer : des personnes seules avec ou sans enfants, des ouvriers

Les personnes seules, et surtout lorsqu'elles ont un ou des enfant(s) déclarent plus souvent avoir été dans l'impossibilité de faire face aux charges de loyer.

Graphique 89. Paiement et non-paiement des charges de loyer et situation familiale

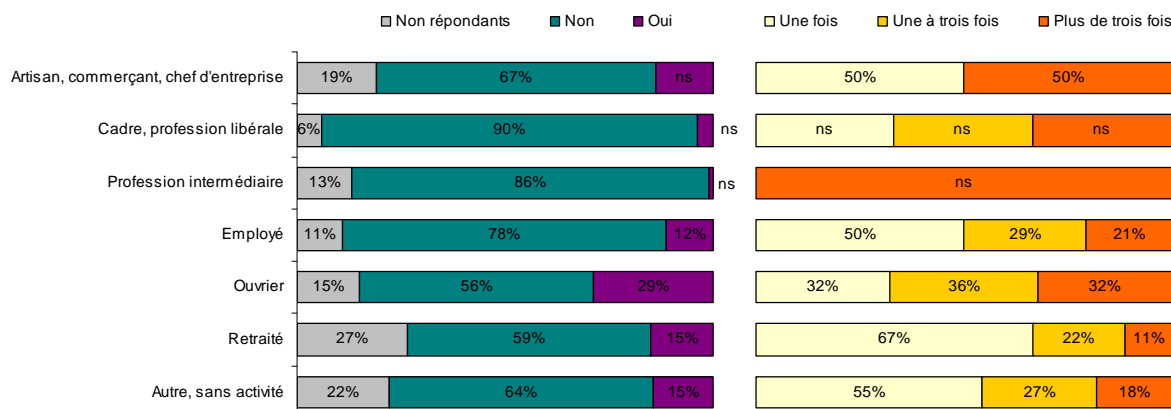


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 27% des ménages « familles monoparentales » déclarent « avoir été dans l'impossibilité de faire face aux charges de loyer », dont 40% « plus de trois fois » au cours des douze derniers mois.

C'est aussi le cas des ménages dont la personne de référence est de CSP « ouvrier ».

Graphique 90. Paiement et non-paiement des charges de loyer et catégorie socioprofessionnelle



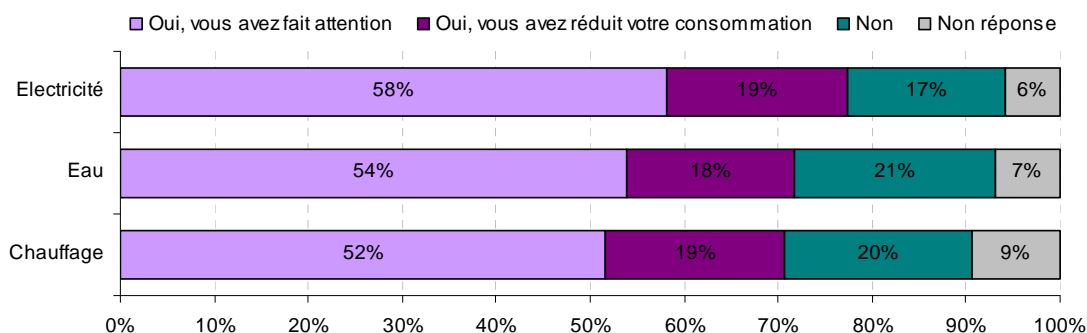
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 29% des ménages de catégorie socioprofessionnelle « ouvrier » déclarent « avoir été dans l'impossibilité de faire face aux charges de loyer », dont 32% « plus de trois fois » au cours des douze derniers mois.

### 2.7.8. Réduction des consommations d'énergie pour les plus âgés, les « ouvriers » et les plus modestes

Avant d'être dans l'impossibilité de faire face aux charges d'eau, de chauffage et d'électricité, la majorité des ménages interrogés a fait le choix au cours des douze derniers mois de « faire attention » et presque deux ménages sur dix de « réduire leur consommation d'énergies ».

Graphique 91. Changement d'habitudes dans la consommation d'énergie

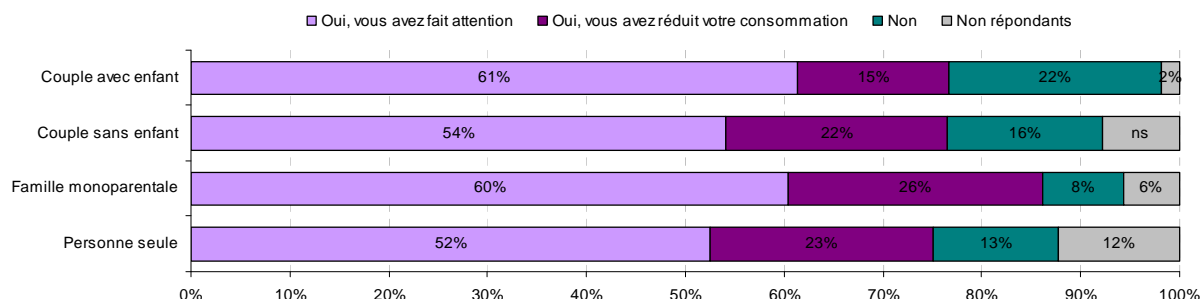


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 18% des ménages ayant répondu déclarent « avoir réduit sa consommation d'eau » au cours des douze derniers mois.

A propos des changements d'habitude dans la consommation d'électricité, on observe une nette différence entre les familles monoparentales et les familles avec enfant(s) : 26% des premières déclarent avoir réduit leur consommation lorsque 22% des secondes déclarent n'avoir pas changé d'habitude.

Graphique 92. Changement d'habitudes dans la consommation d'électricité selon la situation familiale

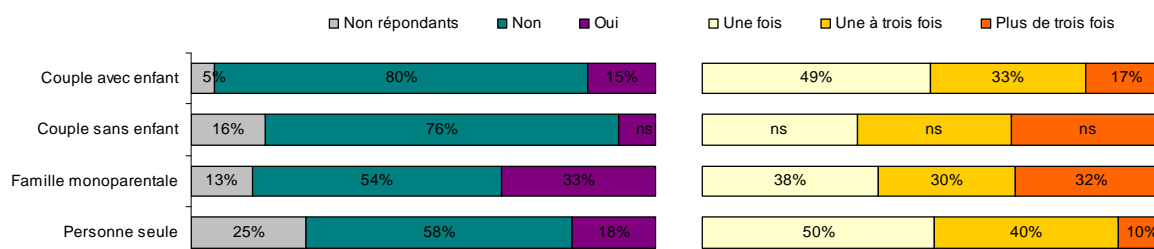


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 26% des ménages « familles monoparentales » déclarent « avoir réduit sa consommation d'électricité » au cours des douze derniers mois.

Malgré cela, 33% des familles monoparentales ont été dans l'impossibilité de faire face aux charges d'énergie.

Graphique 93. Paiement et non-paiement des charges d'électricité, d'eau, de gaz selon la situation familiale

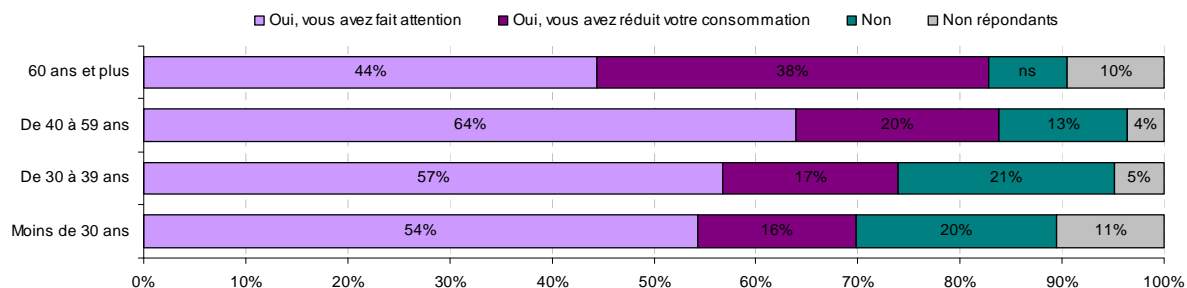


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 33% des ménages « familles monoparentales » déclarent « avoir été dans l'impossibilité de faire face aux charges d'électricité, d'eau, de gaz », dont 32% « plus de trois fois » au cours des douze derniers mois.

Les personnes âgées aussi sont beaucoup plus nombreuses à déclarer avoir réduit leur consommation : 38% des 60 ans et plus contre 20% des 40-59 ans, mais celles-ci ont plus fait attention (64% contre 44% pour les 60 ans et plus).

Graphique 94. Changement d'habitudes dans la consommation d'électricité selon l'âge

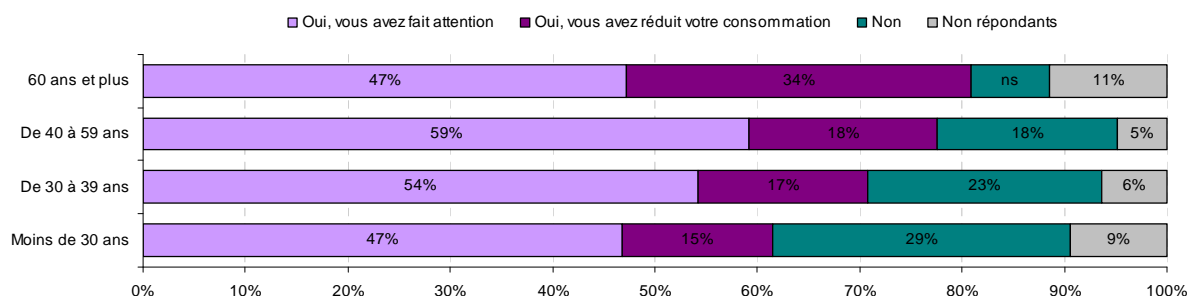


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 38% des ménages dont la personne de référence a 60 ans et plus déclarent « avoir réduit sa consommation d'électricité » au cours des douze derniers mois.

Il en est de même pour l'eau, la différence étant marquée entre les ménages âgés de 60 ans et plus ceux âgés de moins de 30 ans.

Graphique 95. Changement d'habitudes dans la consommation d'eau selon l'âge

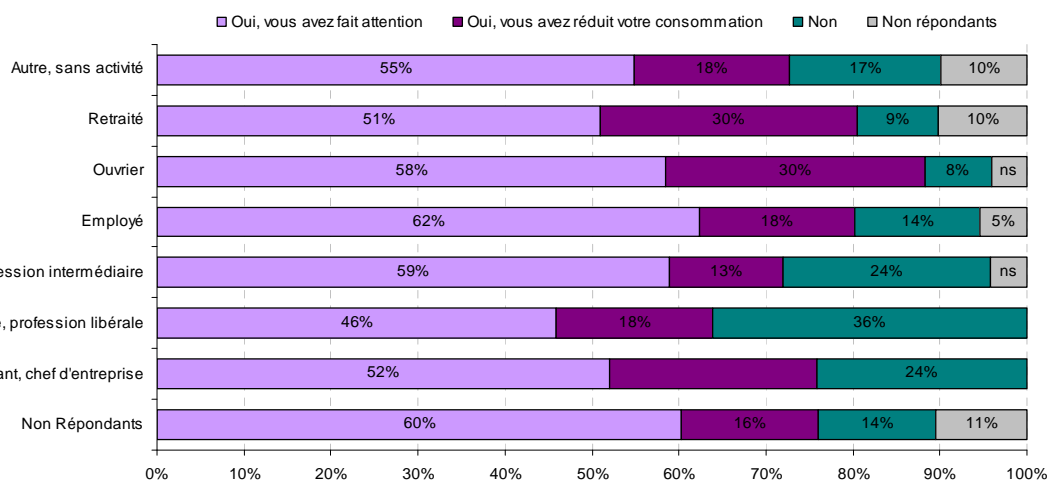


Population étudiée : échantillon complet.

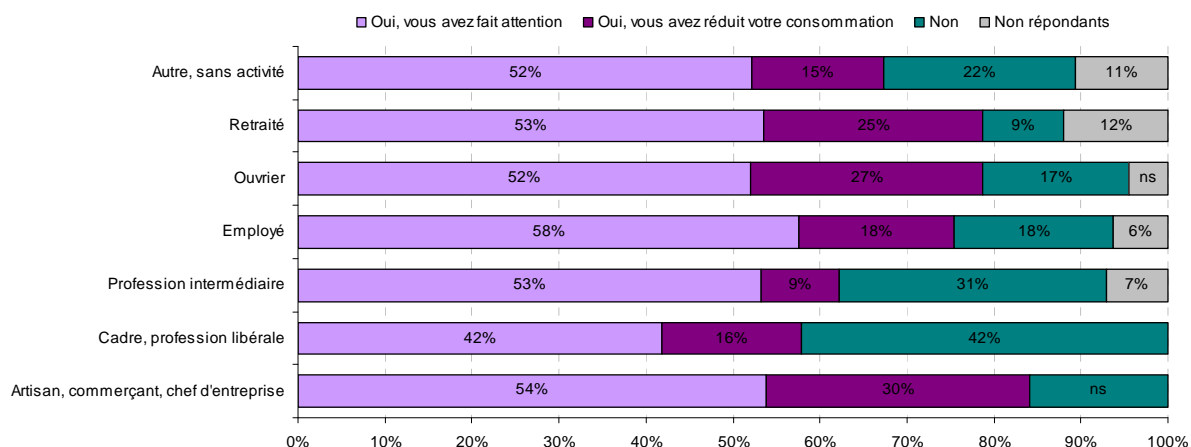
Lecture du graphique : 34% des ménages dont la personne de référence a 60 ans et plus déclarent « avoir réduit sa consommation d'eau » au cours des douze derniers mois.

Concernant la consommation d'énergie (électricité, eau, chauffage), on constate des différences selon la catégorie socioprofessionnelle : les CSP « retraité », « ouvrier » et « artisan » sont toujours plus nombreux à déclarer avoir réduit leur consommation.

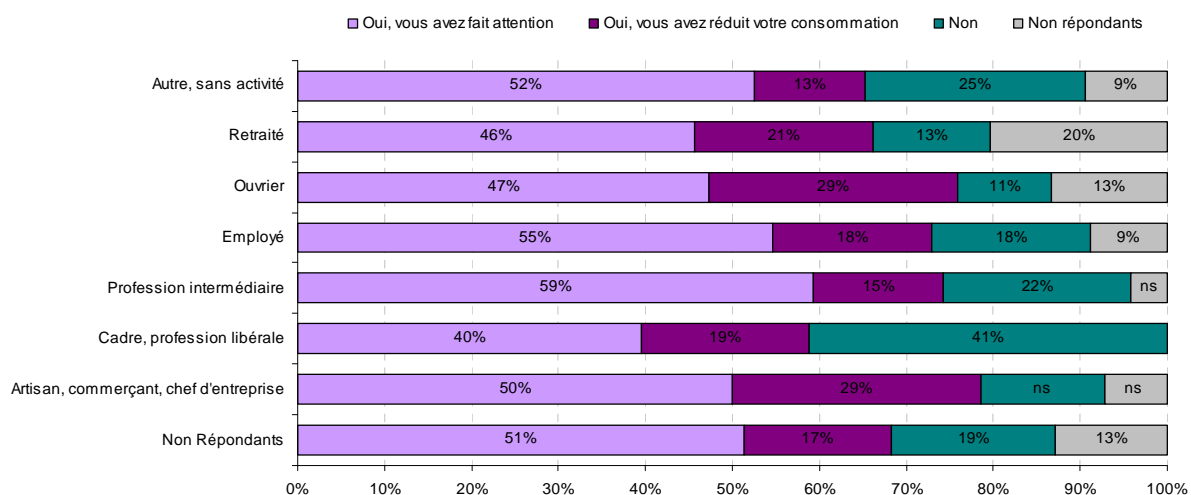
Graphique 96. Changement d'habitudes dans la consommation d'électricité



Graphique 97. Changement d'habitudes dans la consommation d'eau



Graphique 98. Changement d'habitudes dans la consommation de chauffage



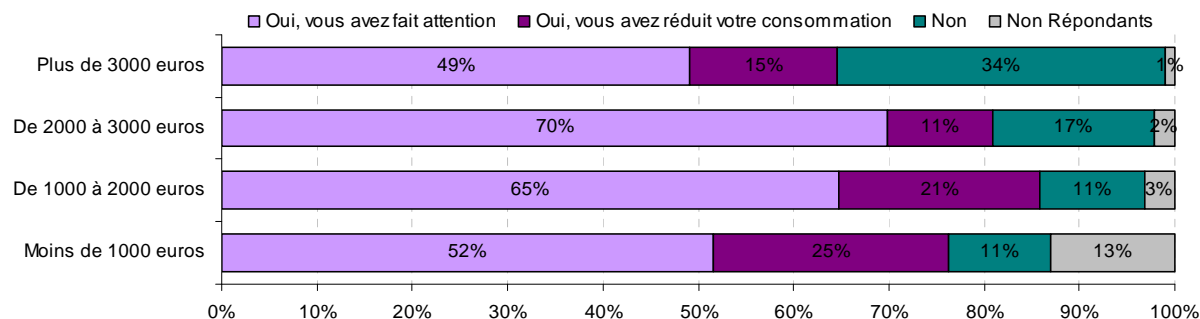
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 29% des ménages de catégorie socioprofessionnelle « ouvrier » déclarent « avoir réduit sa consommation de chauffage » au cours des douze derniers mois.

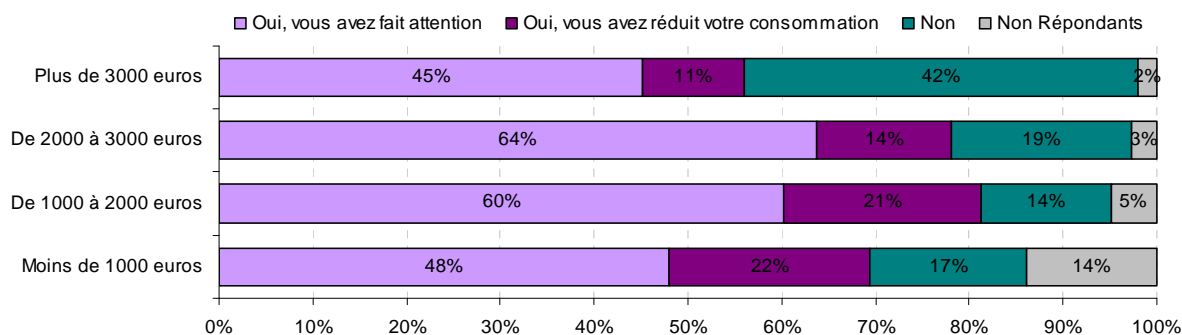


Concernant la consommation d'énergie (électricité, eau, chauffage), on constate des différences selon le niveau de revenu : les ménages ayant déclaré moins de 1000 euros de revenus mensuels sont toujours plus nombreux à déclarer avoir réduit leur consommation.

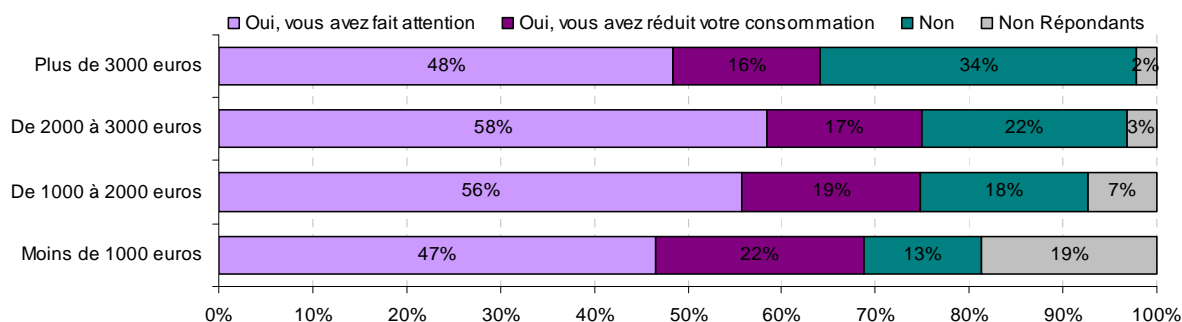
Graphique 99. Changement d'habitudes dans la consommation d'électricité



Graphique 100. Changement d'habitudes dans la consommation d'eau



Graphique 101. Changement d'habitudes dans la consommation de chauffage



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 25% des ménages avec moins de 1000 euros mensuels déclarent « avoir réduit leur consommation de chauffage » au cours des douze derniers mois.

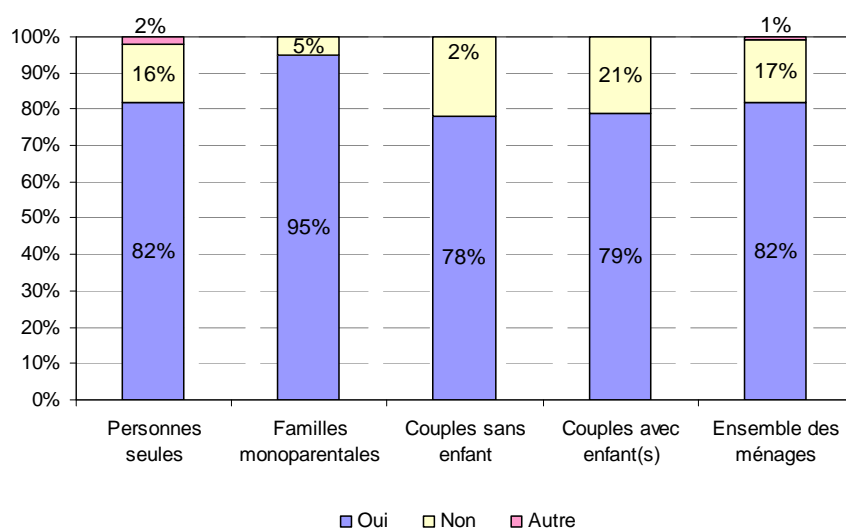
## 2.8 Les situations qui fragilisent les ménages

Si cette enquête souligne de nombreuses modifications dans les comportements des Isérois au cours de douze derniers mois, certaines catégories de ménages semblent toutefois plus fragilisées.

### 2.8.1. Les familles monoparentales et les personnes seules plus « touchées »

Les personnes seules et particulièrement les familles monoparentales ont plus fortement modifié leurs comportements. 95% des foyers monoparentaux et 82% des personnes seules sans enfants ont été contraints de réduire certaines dépenses au cours des douze derniers mois, contre respectivement 78% et 79% des couples avec ou sans enfants.

Graphique 102. Des contraintes de réductions des postes de consommation selon la situation familiale

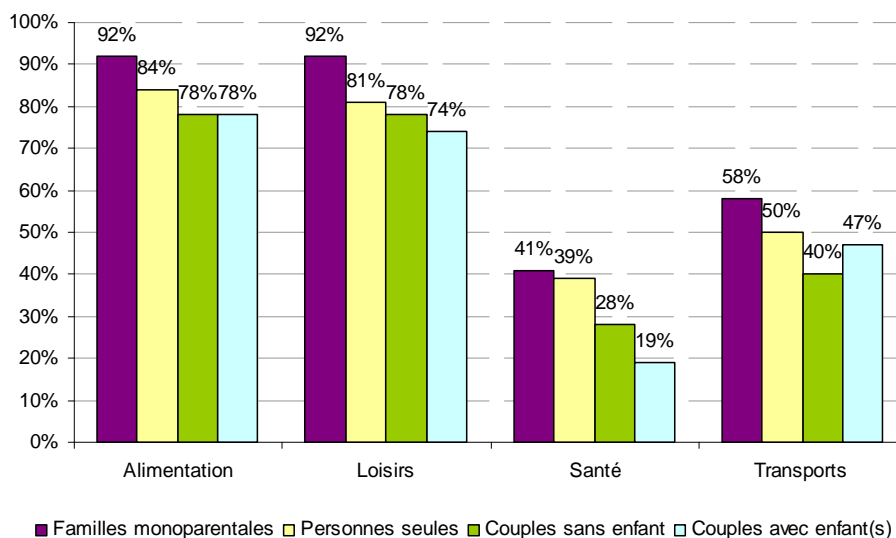


Population étudiée : échantillon complet pour l'évolution des ressources ; ménages ayant répondu « oui » à la diminution des ressources.

Lecture du graphique : 41% des ménages déclarent leurs ressources en diminution, en raison d'un changement professionnel pour 62% d'entre eux.

Les familles monoparentales ont modifié leur comportement de consommation à 92% pour l'alimentation (contre 78% pour les couples avec enfant(s)) et les loisirs (contre 74% pour les couples avec enfant(s)), 41% concernant la santé (contre 19% pour les couples avec enfant(s)) et à 58% pour les transports (contre 47% pour les couples avec enfant(s)).

Graphique 103. Domaines ayant subi des modifications d'habitudes selon le type de ménage



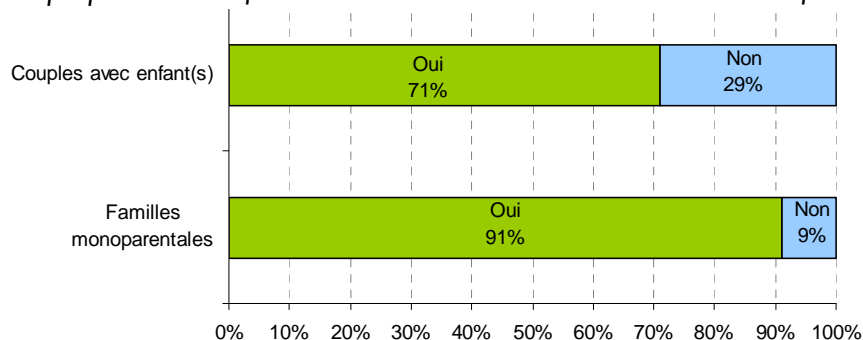
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 92% des familles monoparentales ont changé leurs habitudes concernant l'alimentation

De même, concernant les dépenses liées aux enfants (frais de garde, frais scolaires, argent de poche...), les familles monoparentales sont significativement plus nombreuses à avoir opéré des changements. C'est le cas de 91% des foyers monoparentaux, contre 71% des couples.

Ce sont pour les dépenses de santé et celles liées aux enfants que l'on observe les plus gros écarts entre les familles monoparentales et les couples avec enfant(s).

Graphique 104. Modifications des habitudes de consommation chez les familles



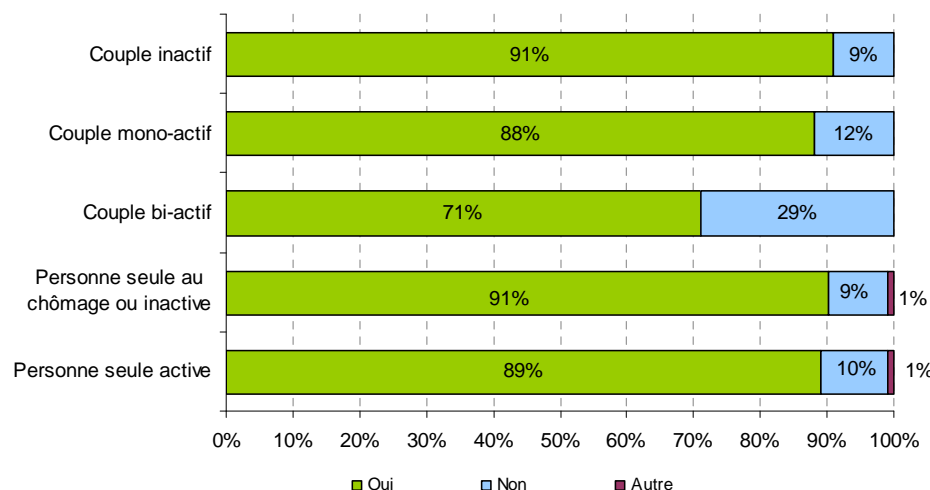
Population étudiée : ménages avec enfant(s).

Lecture du graphique : 91% des ménages « familles monoparentales » affirment avoir modifié leurs habitudes de consommation liées à leur(s) enfant(s).

## 2.8.2. Les couples bi-actifs moins "impactés"

L'adaptation des comportements de consommation des ménages au contexte économique difficile est plus ou moins importante selon leur situation professionnelle. Les couples bi-actifs ont largement modifié leur comportement, puisqu'ils sont 71% à déclarer avoir réduit certains postes de consommation. Malgré tout, ils sont moins impactés que les ménages où il ne rentre qu'une seule source de revenu voire aucune.

Graphique 105. Réductions de certains postes de consommation selon la situation professionnelle du ménage

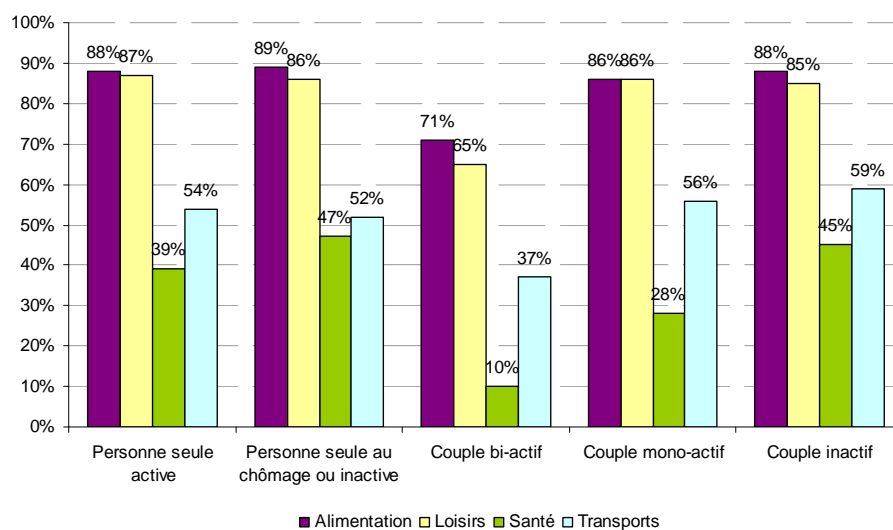


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 71% des ménages dont le couple est bi-actif affirment avoir été contraint de réduire certains postes de consommation pour raisons financières.

71% des couples bi-actifs ont changé leur comportement de consommation concernant leur alimentation (entre 86% et 88% pour les autres ménages), 65% concernant les dépenses de loisirs (entre 85% et 87% pour les autres ménages), 10% pour la santé (entre 28% et 47% pour les autres ménages) et 37% concernant le poste des transports (entre 52% et 59% pour les autres ménages).

Graphique 106. Domaines ayant subi des modifications selon la situation professionnelle du ménage

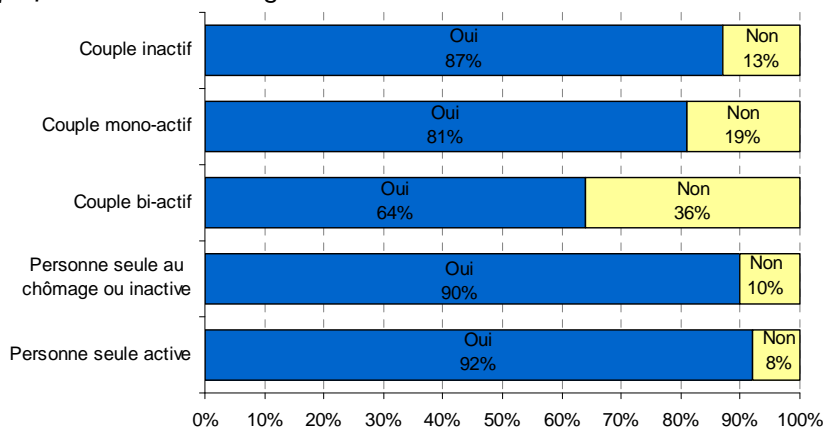


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 71% des ménages dont le couple est bi-actif affirment avoir modifié leurs habitudes concernant l'alimentation.

De même, concernant les dépenses liées aux enfants (frais de garde, frais scolaires, argent de poche...), lorsqu'il ne rentre qu'une seule source de revenu du travail dans le ménage, voire aucune, les couples bi-actifs sont moins nombreux à avoir modifié leurs habitudes : ils sont 64% quand les autres catégories sont à plus de 80%.

Graphique 107. Modification des habitudes de consommation liées aux enfants selon la situation professionnelle du ménage



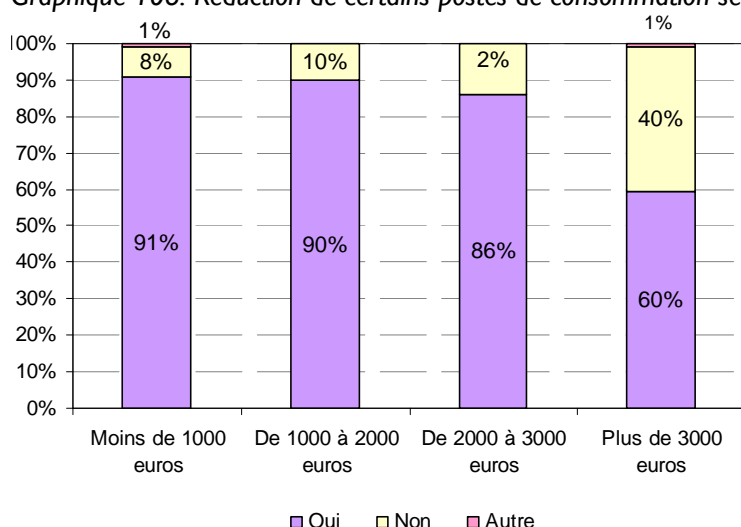
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 64% des ménages dont le couple est bi-actif affirment avoir modifié leurs habitudes de consommation liées à leur(s) enfant(s).

### 2.8.3. Nécessité de serrer le budget : les ménages modestes et les situations financières instables

Le niveau de revenu des ménages est un facteur discriminant dans la modification des comportements des Isérois. Les tranches de revenus les plus faibles sont plus touchées que les plus élevées, particulièrement lorsque les ménages ont connu récemment une diminution de leurs ressources et/ou une augmentation des charges liées soit à un changement de situation professionnelle (chômage, baisse du temps de travail...), soit à un changement de situation personnelle (séparation, naissance...) ou encore simplement à l'augmentation du coût de la vie.

Graphique 108. Réduction de certains postes de consommation selon le niveau de revenu du ménage



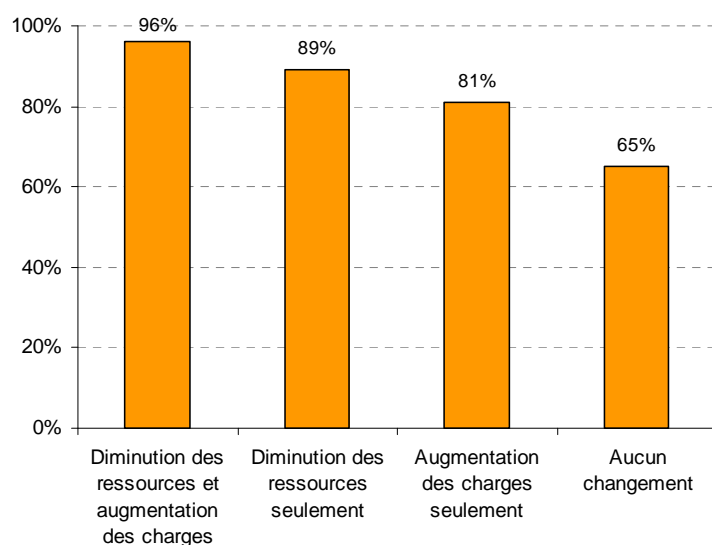
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 91% des ménages déclarant des revenus mensuels inférieurs à 1000€ affirment avoir été contraints de réduire certains postes de consommation pour raisons financières.

60% des ménages dont les ressources mensuelles sont supérieures à 3000€ par mois ont été contraints de réduire certains postes de consommation, alors que c'est le cas de 86% des ménages dont les revenus mensuels sont compris entre 2000€ et 3000€, 90% lorsque les revenus mensuels sont dans la tranche 1000€-2000€, et 91% pour les ménages dont les ressources sont inférieures à 1000€ par mois.

De même, ces restrictions budgétaires sont plus fréquentes lorsque les ménages ont connu des changements dans leur situation financière : 81% pour les ménages dont les charges ont augmenté, 89% pour les ménages dont les ressources ont diminué, et 96% lorsque les ménages ont connu les deux phénomènes, contre 65% pour les ménages n'ayant perçu aucun changement.

Graphique 109. Evolution du budget des ménages



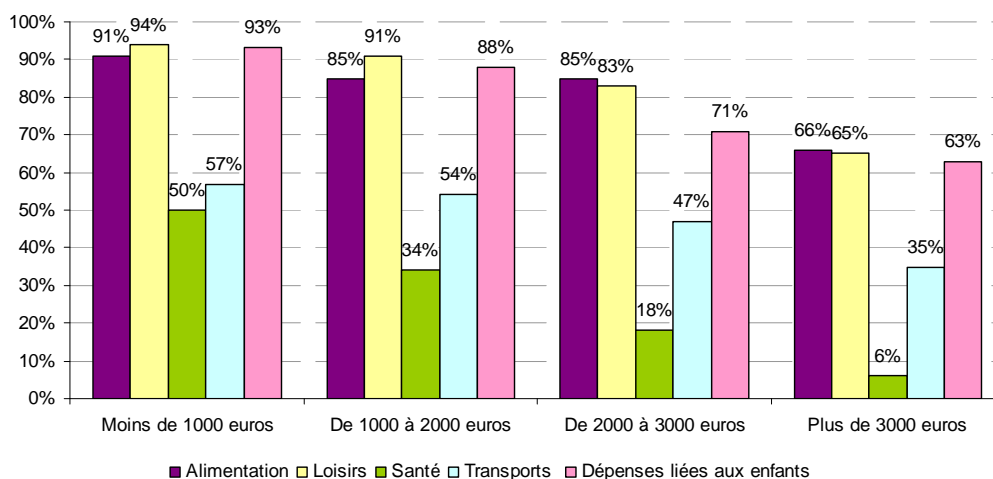
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 96% des ménages ayant connu une diminution des ressources et une augmentation des charges ont réduit certains postes de consommation

Que ce soit pour l'alimentation, les loisirs, la santé, les transports ou encore les dépenses liées aux enfants (cantine, frais scolaire...), les ménages dont les ressources sont inférieures à 1000€ par mois ont plus souvent modifié ou été contraints de modifier leurs habitudes que les ménages dont les ressources mensuelles sont supérieures à 3000€ (50% et 91% selon le poste de consommation pour les ménages aux revenus les plus faibles, contre 61% et 66% pour les ménages aux revenus les plus élevés).

De plus, entre 83% et 91% des ménages ayant connu une augmentation de leurs charges et/ou une diminution de leurs ressources ont modifié leur comportement vis-à-vis de l'alimentation (contre 67% pour les ménages n'ayant perçu aucun changement), entre 83% et 93% concernant les loisirs (contre 61% pour les ménages n'ayant perçu aucun changement), entre 27% et 39% pour la santé (contre 15% pour ceux n'ayant connu aucun changement), entre 48% et 61% pour les transports (contre 36% pour les ménages dont la situation financière n'a pas évolué) et entre 74% et 86% concernant les dépenses associées aux enfants (contre 63% pour ceux dont la situation financière n'a pas évolué).

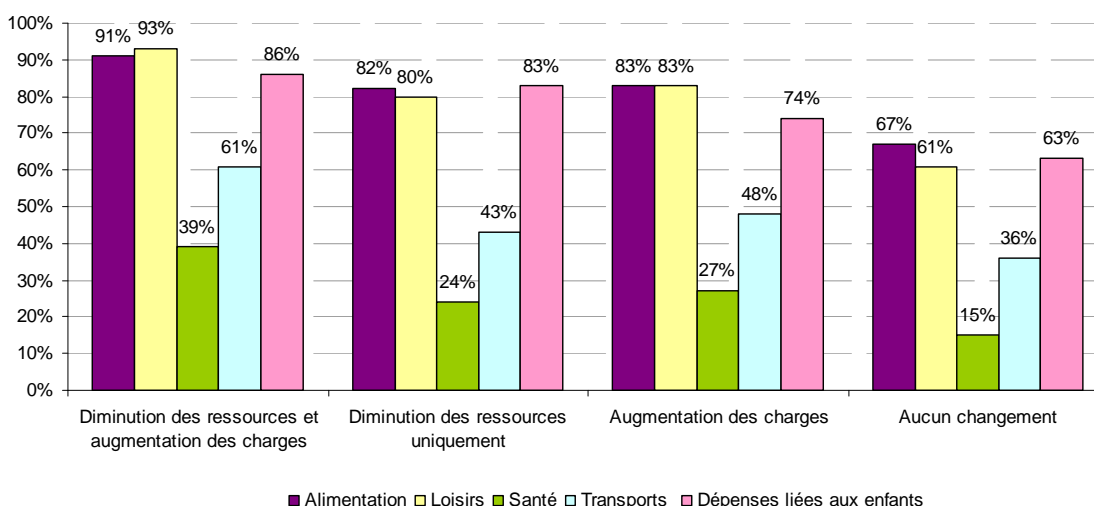
Graphique 110. Domaines ayant subi des modifications des habitudes de consommation selon le niveau de revenu des ménages



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 91% des ménages dont les ressources mensuelles sont inférieures à 1000€ ont modifié leurs habitudes concernant l'alimentation

Graphique 111. Domaines ayant subi des modifications des habitudes de consommation selon l'évolution du budget des ménages



Population étudiée : échantillon complet.

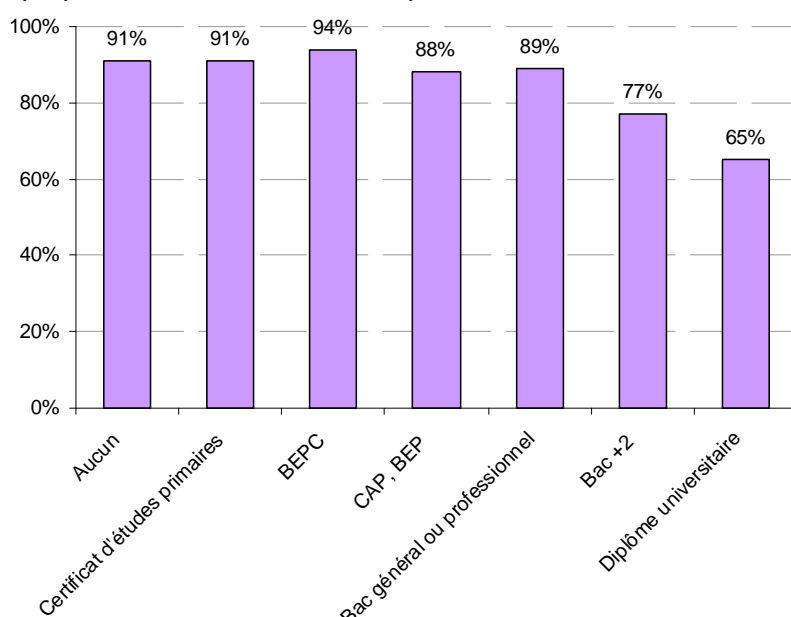
Lecture du graphique : 91% des ménages ayant connu une diminution des ressources et une augmentation des charges ont modifié leurs habitudes concernant l'alimentation

## 2.8.4. Les plus qualifiés et les catégories socioprofessionnelles supérieures moins concernés par une nécessaire adaptation

Lorsque la personne de référence du ménage n'a aucun diplôme ou un diplôme inférieur ou égal au Baccalauréat, les ménages ont plus souvent dû restreindre leurs dépenses sur certains postes de consommation que ceux ayant réalisés des études supérieures (77% pour les Bac+2 et 65% pour ceux ayant un diplôme universitaire, contre 89% à 91% des ménages plus faiblement diplômés).

De même, les ménages occupant des postes à faible qualification tels que les ouvriers, sont significativement plus touchés que ceux dont la personne de référence est cadre ou exerce une profession libérale. 93% des ouvriers ont réduit certaines dépenses contre 58% des cadres et professions libérales.

Graphique 112. Réduction de certains postes de consommation selon le niveau de diplôme du ménage



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 91% des ménages dont la personne de référence n'a aucun diplôme ont été contraints de réduire certains postes de dépenses



Quelque soit le poste de dépenses, les ménages plus faiblement diplômés ainsi que ceux occupant des postes faiblement qualifiés ont davantage été contraints d'opter pour de nouvelles habitudes. Par exemple, les ménages sans diplôme ont adopté de nouvelles habitudes de consommation : à 37% pour le poste de consommation « santé » et 93% pour le poste de consommation « loisirs ». A contrario, les ménages dont la personne de référence a un diplôme universitaire, sont d'autant moins sensibles aux modifications d'habitudes selon le poste de consommation : 14% pour le poste de consommation « santé » et 65% pour le poste de consommation « loisirs ».

Les écarts entre catégories socioprofessionnelles sont d'autant plus marqués en ce qui concerne les loisirs entre les ménages occupant des postes faiblement qualifiés et ceux ayant des postes à plus forte responsabilité : si 90% des ouvriers ont dû se restreindre sur les loisirs et les vacances, ce n'est le cas que pour 53% des cadres.

Tableau 13. Domaines ayant subi des modifications de consommation selon le niveau de diplôme des ménages

	Alimentation	Loisirs	Santé	Transports	Dépenses liées aux enfants
Aucun diplôme	89%	93%	37%	56%	84%
Diplôme inférieur ou égal au BEPC	88%	90%	49%	54%	92%
CAP/BEP	84%	84%	34%	50%	83%
Baccalauréat général ou professionnel	87%	88%	20%	52%	78%
Bac+2	75%	84%	21%	53%	75%
Diplôme universitaire	72%	65%	14%	36%	59%

Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du tableau : 89% des ménages dont la personne de référence n'a aucun diplôme ont modifié leurs habitudes concernant l'alimentation

